

# Inégalités de bien-être en Belgique

Construction de onze indicateurs composites pour mesurer le bien-être  
de différentes catégories de la population

Février 2019

Arnaud Joskin, [arj@plan.be](mailto:arj@plan.be)

## Le Bureau fédéral du Plan

Le Bureau fédéral du Plan (BFP) est un organisme d'intérêt public chargé de réaliser, dans une optique d'aide à la décision, des études et des prévisions sur des questions de politique économique, socioéconomique et environnementale. Il examine en outre leur intégration dans une perspective de développement durable. Son expertise scientifique est mise à la disposition du gouvernement, du Parlement, des interlocuteurs sociaux ainsi que des institutions nationales et internationales.

Il suit une approche caractérisée par l'indépendance, la transparence et le souci de l'intérêt général. Il fonde ses travaux sur des données de qualité, des méthodes scientifiques et la validation empirique des analyses. Enfin, il assure aux résultats de ses travaux une large diffusion et contribue ainsi au débat démocratique.

Le Bureau fédéral du Plan est certifié EMAS et Entreprise Écodynamique (trois étoiles) pour sa gestion environnementale.

url : <http://www.plan.be>

e-mail : [contact@plan.be](mailto:contact@plan.be)

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Éditeur responsable : Philippe Donnay

Dépôt Légal : D/2019/7433/8

**Bureau fédéral du Plan**

Avenue des Arts 47-49, 1000 Bruxelles

tél. : +32-2-5077311

fax : +32-2-5077373

e-mail : [contact@plan.be](mailto:contact@plan.be)<http://www.plan.be>

# Inégalités de bien-être en Belgique

Construction de onze indicateurs composites pour mesurer  
le bien-être de différentes catégories de la population

Février 2019

Arnaud Joskin, [arj@plan.be](mailto:arj@plan.be)

**Abstract** - Ce *Working Paper* propose onze nouveaux indicateurs composites afin de mesurer l'évolution du bien-être pour les femmes, les hommes, quatre catégories d'âge (16-24 ans, 25-49 ans, 50-64 ans et 65 ans et plus) et cinq catégories (quintiles) de revenu en Belgique. Ils ont été construits à partir d'une analyse statistique des déterminants du bien-être spécifiques à ces catégories de la population. Ces indicateurs complètent l'indicateur *Bien-être ici et maintenant* (BE<sub>IM</sub>) qui mesure l'évolution du bien-être en moyenne en Belgique. Ils complètent également les indicateurs économiques, qui se limitent à mesurer le bien-être à travers les ressources financières. Les résultats présentés dans ce document permettent de mettre en lumière les différences quant aux déterminants du bien-être au sein de la population belge. L'analyse des indicateurs composites montre également que l'évolution du bien-être depuis 2005 diffère d'une catégorie à une autre. Alors que le bien-être a globalement augmenté pour les Belges de 65 ans et plus, ceux avec les revenus les plus bas et ceux avec les revenus les plus élevés, il a baissé pour les Belges qui disposent de revenus moyens et ceux qui représentent la principale force de travail de l'économie (les moins de 65 ans).

**Jel Classification** - A13, I1, I3, P52

**Keywords** - Belgique, Bien-être, Indicateur, Indicateur composite, Indicateur synthétique, Développement durable, Santé, PIB, Revenu

# Table des matières

<b>Synthèse.....</b>	<b>1</b>
<b>Synthese.....</b>	<b>3</b>
<b>1. Introduction.....</b>	<b>5</b>
<b>2. Indicateur composite de bien-être en Belgique : rappel méthodologique et mise à jour de l'indicateur .....</b>	<b>7</b>
<b>3. Bien-être en Belgique : qui sont les Belges les plus satisfaits de leur vie ? .....</b>	<b>12</b>
<b>4. Analyse des déterminants du bien-être pour différentes catégories de la population belge</b>	<b>15</b>
4.1. Pouvoir explicatif des modèles d'estimation	16
4.2. Déterminants du bien-être pour les femmes et les hommes	16
4.3. Déterminants du bien-être pour quatre catégories d'âge	17
4.3.1. Caractéristiques démographiques	17
4.3.2. Niveau de vie, travail et éducation	18
4.3.3. Santé et vie en société	18
4.4. Déterminants du bien-être pour cinq catégories (quintiles) de revenus	19
4.4.1. Caractéristiques démographiques	19
4.4.2. Niveau de vie, travail et éducation	19
4.4.3. Santé et vie en société	20
4.5. Déterminants du bien-être pour les trois Régions	20
4.6. Conclusions	22
<b>5. Construction et analyse des indicateurs composites de bien-être pour différentes catégories de la population belge .....</b>	<b>24</b>
5.1. Composantes des indicateurs composites	24
5.2. Pondérations des composantes des indicateurs composites	25
5.3. Indicateurs composites de bien-être pour différentes catégories de la population belge	29
5.3.1. Indicateurs de bien-être pour les femmes et les hommes	29
5.3.2. Indicateurs de bien-être pour quatre catégories d'âge	31
5.3.3. Indicateurs de bien-être pour cinq catégories (quintiles) de revenu	35
<b>6. Conclusions .....</b>	<b>41</b>
<b>7. Bibliographie.....</b>	<b>44</b>
<b>8. Annexes.....</b>	<b>45</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1	Composantes du bien-être et indicateurs repris dans l'indicateur composite <i>Bien-être ici et maintenant</i> (BE <sub>IM</sub> ).....	8
Tableau 2	Calculs des pondérations des indicateurs sous-jacents à l'indicateur BE <sub>IM</sub> .....	9
Tableau 3	Satisfaction dans la vie pour différentes catégories de la population belge - 2013.....	13
Tableau 4	Revenu net équivalent moyen par quintile de revenu en Belgique - 2013.....	14
Tableau 5	Variables indépendantes utilisées dans les régressions linéaires pour l'analyse des déterminants du bien-être en Belgique .....	15
Tableau 6	Coefficients de détermination (R <sup>2</sup> ) des régressions linéaires pour différentes catégories de la population belge .....	16
Tableau 7	Composition des indicateurs composites de bien-être pour différentes catégories de la population belge .....	24
Tableau 8	Calcul des pondérations de l'indicateur composite de bien-être pour les femmes et les hommes .....	26
Tableau 9	Calcul des pondérations de l'indicateur composite de bien-être pour les quintiles de revenu	27
Tableau 10	Calcul des pondérations de l'indicateur composite de bien-être pour les catégories d'âge ...	28
Tableau 11	Analyse de l'évolution des indicateurs composites de bien-être et de l'indicateur qui mesure l'état de santé pour différentes catégories .....	42
Tableau 12	Déterminants du bien-être pour les femmes et les hommes en Belgique - coefficients des régressions linéaires (méthode des moindres carrés ordinaire) .....	45
Tableau 13	Déterminants du bien-être pour quatre catégories d'âge en Belgique - coefficients des régressions linéaires (méthode des moindres carrés ordinaire) .....	47
Tableau 14	Déterminants du bien-être pour cinq catégories (quintiles) de revenu équivalent en Belgique - coefficients des régressions linéaires (méthode des moindres carrés ordinaire).....	49
Tableau 15	Déterminants du bien-être pour les trois Régions belges - coefficients des régressions linéaires (méthode des moindres carrés ordinaire).....	51

## Liste des graphiques

Graphique 1	Évolution de l'indicateur <i>Bien-être ici et maintenant</i> (BE <sub>IM</sub> ) en Belgique - 2005-2017.....	10
Graphique 2	Décomposition de l'indicateur <i>Bien-être ici et maintenant</i> (BE <sub>IM</sub> ) en Belgique - 2005-2017 ...	11
Graphique 3	Analyse de l'indicateur de bien-être pour les femmes en Belgique - 2005-2017 .....	30
Graphique 4	Analyse de l'indicateur de bien-être pour les hommes en Belgique - 2005-2017.....	31
Graphique 5	Analyse de l'indicateur de bien-être pour les moins de 25 ans en Belgique - 2005-2017 .....	32
Graphique 6	Analyse de l'indicateur de bien-être pour les 25-49 ans en Belgique - 2005-2017 .....	33
Graphique 7	Analyse de l'indicateur de bien-être pour les 50-64 ans en Belgique - 2005-2017 .....	34
Graphique 8	Analyse de l'indicateur de bien-être pour les 65 ans et plus en Belgique - 2005-2017 .....	35

Graphique 9	Analyse de l'indicateur de bien-être pour le premier quintile de revenu en Belgique - 2005-2017 .....	36
Graphique 10	Analyse de l'indicateur de bien-être pour le deuxième quintile de revenu en Belgique - 2005-2017 .....	37
Graphique 11	Analyse de l'indicateur de bien-être pour le troisième quintile de revenu en Belgique - 2005-2017 .....	38
Graphique 12	Analyse de l'indicateur de bien-être pour le quatrième quintile de revenu en Belgique - 2005-2017 .....	39
Graphique 13	Analyse de l'indicateur de bien-être pour le cinquième quintile de revenu en Belgique - 2005-2017 .....	40

## Synthèse

La loi du 14 mars 2014 charge le Bureau fédéral du Plan (BFP) d'élaborer un ensemble d'indicateurs pour mesurer "la qualité de vie, le développement humain, le progrès social et la durabilité de notre économie". Elle précise que ces indicateurs doivent être regroupés "en un nombre aussi restreint que possible [...] d'indicateurs principaux".

Afin de répondre à cette mission, ainsi qu'à une demande explicite du Parlement de disposer d'indicateurs synthétiques complémentaires au PIB, le BFP a orienté ses recherches afin de construire un indicateur pour mesurer le bien-être actuel des Belges : dimension *Ici et maintenant* du développement durable. Ce *Working Paper* (WP) fait suite à deux autres, publiés en juin 2017 (WP 04-17) et en février 2018 (WP 02-18). Le premier analysait les déterminants du bien-être individuel spécifiques à la Belgique, tandis que le second proposait un indicateur composite afin de mesurer l'évolution du bien-être moyen en Belgique : l'indicateur *Bien-être ici et maintenant* (BE<sub>IM</sub>). Cet indicateur synthétise les principales composantes du bien-être en Belgique : *Santé, Niveau de vie, Vie en société, Travail* et *Éducation*. Il mesure toutefois une évolution moyenne. Or, l'analyse de données statistiques disponibles en Belgique montre qu'il existe d'importantes disparités en termes de bien-être au sein de la population.

Partant de ce constat, ce WP poursuit trois objectifs. Un premier est de chiffrer les disparités de bien-être en Belgique. À partir des données du module ad hoc à l'enquête EU-SILC 2013, le bien-être de différentes catégories de la population a été analysé : celui des femmes, des hommes, de quatre catégories d'âge (16-24 ans, 25-49 ans, 50-64 ans et 65 ans et plus), de cinq catégories (quintiles) de revenu et enfin des trois Régions du pays. Un second objectif est de rechercher les déterminants du bien-être spécifiques à ces catégories. Enfin, un dernier objectif est de construire des indicateurs composites qui mesurent l'évolution du bien-être pour chacune des catégories de la population belge.

L'analyse des données de l'enquête EU-SILC 2013 montre que le niveau de bien-être des femmes et des hommes est relativement proche, mais que celui des autres catégories est hétérogène. Lorsque les Belges sont différenciés selon leur âge, ce sont les plus jeunes qui ont le niveau de bien-être le plus élevé. La relation entre l'âge et le bien-être prend une forme en "U" avec un point minimum autour de 42 ans. Les données indiquent également que le bien-être croît avec le niveau de revenu et qu'il est en moyenne plus faible à Bruxelles que dans les autres Régions du pays.

Au niveau des déterminants du bien-être, le constat est identique. Ceux-ci sont assez similaires pour les femmes et les hommes tandis que des différences apparaissent dans les autres catégories. Pour les Belges âgés de 65 ans et plus et ceux qui sont repris dans le dernier quintile de revenu, ce sont les composantes *Santé* et *Vie en société* qui déterminent principalement le bien-être alors que, pour les autres catégories, d'autres composantes d'ordre socio-économique s'ajoutent. Au niveau de Régions, ce sont les composantes *Santé, Vie en société* et *Niveau de vie* qui déterminent principalement le bien-être. Les composantes *Travail* et *Éducation* sont seulement un déterminant du bien-être des Wallons.

À partir de ces résultats et selon une méthodologie identique à celle utilisée pour l'indicateur BE<sub>IM</sub>, un indicateur composite de bien-être pour chaque catégorie a été construit. En ligne avec les résultats de l'analyse des déterminants du bien-être, la composition de ces indicateurs diffère d'une catégorie à une

autre. En raison du manque de données statistiques fiables, il n'a pas été possible de construire des indicateurs pour les Régions.

L'évolution du bien-être des femmes et des hommes entre 2005 et 2017 est assez similaire. Sur la même période, le bien-être des Belges âgés de 16 à 64 ans a globalement diminué, alors qu'il a augmenté chez les 65 ans et plus. La baisse de bien-être est particulièrement marquée pour les 25-64 ans, qui constituent la principale force de travail de l'économie. Lorsque les Belges sont répartis en quintiles de revenu, les indicateurs montrent que le bien-être a augmenté pour ceux avec les revenus les plus faibles et ceux avec les revenus les plus élevés, alors qu'il a diminué pour les Belges qui disposent de revenus moyens.

S'il existe certaines limites aux indicateurs proposés dans ce WP, ceux-ci permettent toutefois d'aller au-delà de l'évolution du bien-être moyen en Belgique et de mettre en lumière les principales différences en matière de bien-être au sein de la population belge. La suite des travaux permettra de compléter ces indicateurs par d'autres, qui mesureront la soutenabilité du bien-être pour les futures générations en Belgique.

## Synthese

De wet van 14 maart 2014 geeft aan het Federaal Planbureau (FPB) de opdracht een set aanvullende indicatoren uit te werken voor het meten van de "*levenskwaliteit, menselijke ontwikkeling, de sociale vooruitgang en de duurzaamheid van onze economie*". De wet preciseert dat die indicatoren moeten "*worden ingedeeld in een zo beperkt mogelijk aantal [...] hoofdindicatoren*".

Om die opdracht te vervullen en te voldoen aan de expliciete vraag van het Parlement naar aanvullende synthetische indicatoren naast het bbp, heeft het FPB onderzoek verricht naar een indicator om het huidige welzijn van de Belgen te meten: de dimensie *Hier en nu* van duurzame ontwikkeling. Deze *Working Paper* (WP) is een vervolg op twee andere WP's, die in juni 2017 (WP 04-17) en februari 2018 (WP 02-18) zijn gepubliceerd. In de eerste WP werden de determinanten van het individuele welzijn voor België geanalyseerd, terwijl de tweede WP een compositie indicator voorstelde om de evolutie van het gemiddelde welzijn in België te meten: de indicator van het *Welzijn hier en nu* ( $W_{HN}$ ). Die indicator vat de belangrijkste componenten van het welzijn in België samen: *Gezondheid, Levensstandaard, Samenleving, Werk en Opleiding*. Hij meet evenwel een gemiddelde evolutie. Uit de analyse van de beschikbare statistische gegevens in België blijkt evenwel dat er binnen de bevolking grote verschillen bestaan op het gebied van welzijn.

Op basis van die vaststelling stelt deze WP drie doelstellingen voorop. Een eerste doelstelling is om de verschillen in het welzijn in België te becijferen. Aan de hand van de gegevens van de ad-hocmodule van de EU-SILC-enquête van 2013 werd het welzijn van de verschillende bevolkingscategorieën geanalyseerd: vrouwen, mannen, vier leeftijdscategorieën (16-24-jarigen, 25-49-jarigen, 50-64-jarigen en 65-plussers), vijf inkomenscategorieën (kwintielen) en tot slot de drie gewesten. Een tweede doelstelling is om de determinanten van het welzijn voor die categorieën te onderzoeken. Een laatste doelstelling is om compositie indicatoren op te stellen die de evolutie van het welzijn meten voor alle categorieën van de Belgische bevolking.

De analyse van de gegevens van de EU-SILC-enquête van 2013 toont dat het welzijnsniveau van vrouwen en mannen relatief dicht bij elkaar aanleunt, maar dat het niveau van de overige categorieën uiteenloopt. Wanneer de Belgen worden ingedeeld naar leeftijd, hebben de jongste Belgen het hoogste welzijnsniveau. De relatie tussen leeftijd en welzijn heeft een U-vorm met een minimum rond 42 jaar. Uit de gegevens blijkt ook dat het welzijn stijgt met het inkomensniveau en dat het gemiddeld genomen in Brussel lager ligt dan in de andere gewesten van het land.

Op het gebied van de determinanten van het welzijn geldt dezelfde vaststelling. Die zijn vrij gelijkaardig voor vrouwen en mannen, terwijl er verschillen merkbaar zijn in de overige categorieën. Voor de Belgen van 65 jaar en ouder en de Belgen die zijn opgenomen in het laatste inkomenskwintiel wordt het welzijn hoofdzakelijk bepaald door de componenten *gezondheid* en *samenleving*, terwijl daar voor de overige categorieën andere socio-economische componenten bijkomen. Op het niveau van de gewesten wordt het welzijn hoofdzakelijk bepaald door de componenten *gezondheid, samenleving* en *levensstandaard*. De componenten *werk* en *opleiding* zijn alleen een determinant van het welzijn voor de Walen.

Aan de hand van die resultaten en volgens dezelfde methodologie als die voor de  $W_{HN}$ -indicator werd een compositie welzijnsindicator voor elke categorie opgesteld. In lijn met de resultaten van de analyse van de determinanten van het welzijn verschilt de samenstelling van die indicatoren van de ene categorie tot de andere. Door een gebrek aan betrouwbare statistische gegevens was het niet mogelijk om indicatoren op te stellen voor de gewesten.

De evolutie van het welzijn van vrouwen en mannen tussen 2005 en 2017 is vrij gelijkaardig. Over dezelfde periode is het welzijn van de Belgen tussen 16 en 64 jaar globaal genomen gedaald, maar gestegen voor de 65-plussers. De daling is bijzonder groot voor de 25-64-jarigen die het belangrijkste arbeidsbestand leveren. Wanneer de Belgen in inkomenskwintielen worden ingedeeld, tonen de indicatoren dat het welzijn voor de Belgen met het laagste inkomen en met het hoogste inkomen is toegenomen, terwijl het voor de Belgen met gemiddelde inkomens is gedaald.

Hoewel de voorgestelde indicatoren in deze WP op bepaalde beperkingen stuiten, maken ze het mogelijk om verder te kijken dan de evolutie van het gemiddelde welzijn in België en de belangrijkste verschillen op het gebied van welzijn binnen de Belgische bevolking te belichten. De toekomstige werkzaamheden zullen het mogelijk maken om die indicatoren aan te vullen door andere indicatoren die de houdbaarheid van het welzijn voor de toekomstige generaties in België zullen meten.

# 1. Introduction

La loi du 14 mars 2014 charge le Bureau fédéral du Plan (BFP) d'élaborer un ensemble d'indicateurs pour mesurer "la qualité de vie, le développement humain, le progrès social et la durabilité de notre économie". Elle précise que ces indicateurs doivent être regroupés "en un nombre aussi restreint que possible [...] d'indicateurs principaux". Depuis 2016, le BFP et l'Institut des comptes nationaux (ICN) publient chaque année un ensemble d'indicateurs complémentaires au produit intérieur brut (PIB). Le dernier rapport publié (ICN/BFP, 2019) reprend un ensemble de 67 indicateurs regroupés selon trois dimensions du développement durable : *Ici et maintenant*, *Plus tard* et *Ailleurs*. Dans le cadre de cette loi et à la suite d'une demande de la chambre afin de disposer d'indicateurs synthétiques (Chambre des représentants de Belgique, 2016), le BFP a orienté ses recherches afin de proposer un indicateur pour chacune de ces trois dimensions. Cet ensemble de trois indicateurs permettra à terme de mesurer le bien-être des générations actuelles (*Ici et maintenant*) et futures (*Plus tard*) en Belgique, ainsi que l'impact de la Belgique sur le bien-être des personnes vivant ailleurs dans le monde (*Ailleurs*).

Les premières recherches ont porté sur la construction d'un indicateur de bien-être spécifique à la Belgique pour la dimension *Ici et maintenant*. Étant donné l'aspect multidimensionnel du bien-être, le BFP s'est orienté vers la recherche d'un indicateur synthétique composite. Un indicateur composite est calculé à partir de plusieurs indicateurs exprimés dans différentes unités de mesure (ICN/BFP, 2017). La construction d'un tel indicateur requiert entre autres le choix des indicateurs à y intégrer et celui de leurs pondérations.

Les connaissances en matière de bien-être étant limitées en Belgique, le BFP a dans un premier temps cherché à identifier les principaux déterminants du bien-être individuel. L'analyse statistique de ces déterminants a été réalisée à partir de données de l'enquête EU-SILC 2013 ; le bien-être étant mesuré par la satisfaction dans la vie. Les résultats, publiés dans un *Working Paper* en juin 2017 (Joskin, 2017), indiquent que la santé est le déterminant principal du bien-être des Belges. Après la santé, les principaux déterminants sont : avoir un niveau de revenu suffisant pour accéder à un mode de vie considéré comme standard, pouvoir travailler, avoir un diplôme et être entouré de proches.

À partir de ces résultats, un second *Working Paper* publié en février 2018 (Joskin, 2018), proposait un indicateur composite pour mesurer le bien-être actuel des Belges : l'indicateur *Bien-être ici et maintenant* (BE<sub>IM</sub>). Les choix des indicateurs qui le compose et de leur pondération repose sur les principaux résultats de l'analyse des déterminants du bien-être. L'indicateur BE<sub>IM</sub> se compose de six indicateurs qui mesurent les principales composantes du bien-être en Belgique : la santé, le niveau de vie, la vie en société, le travail et l'éducation. Il est transparent, facilement communicable et à l'avantage d'être décomposable. Cet indicateur se limite toutefois à mesurer l'évolution du bien-être moyen en Belgique sans donner d'indication par rapport à sa répartition au sein de la population.

Ce *Working Paper* a pour objectif de poursuivre ces travaux en se penchant cette fois sur le bien-être de différentes catégories de la population belge : les femmes et les hommes, quatre catégories d'âge (moins de 25 ans, 25-49 ans, 50-64 ans et plus de 64 ans), cinq catégories (quintiles) de revenu et les trois Régions. L'analyse des données de l'enquête EU-SILC 2013 montre en effet que le niveau de bien-être en Belgique

diffère d'une catégorie de la population à une autre. Partant de ce constat, le BFP a également analysé les déterminants du bien-être pour différentes catégories de la population belge. En se basant sur une méthodologie identique à celle utilisée pour l'indicateur BE<sub>IM</sub>, des indicateurs composites de bien-être pour ces différentes catégories de la population sont proposés. Afin de refléter les différences mesurées au niveau des déterminants du bien-être, les composantes et les pondérations de ces indicateurs varient d'une catégorie à une autre. Au total, ce sont onze nouveaux indicateurs de bien-être qui sont présentés dans ce *Working Paper*.

La suite du document est divisée en cinq chapitres. Le chapitre 2 rappelle la méthodologie utilisée pour la construction de l'indicateur BE<sub>IM</sub>. Ce dernier est également mis à jour, ce qui permet de mesurer l'évolution du bien-être moyen en Belgique entre 2005 et 2017. Le chapitre 3 analyse les différences de bien-être (mesuré par la satisfaction dans la vie) pour différentes catégories de la population belge à partir des données de l'enquête EU-SILC 2013. Le chapitre 4 analyse les déterminants du bien-être pour ces catégories à partir d'outils statistiques adaptés. À partir des résultats de cette analyse un indicateur composite de bien-être spécifique pour chaque catégorie de la population est développé. Les détails de la construction de ces indicateurs sont repris dans le chapitre 5. Ce chapitre analyse également l'évolution des indicateurs et de leurs composantes sur la période 2005-2017. De la sorte, il est possible de comparer l'évolution du bien-être en Belgique, en moyenne et pour différentes catégories de la population. Le dernier chapitre conclut et propose des pistes de réflexion pour les travaux à venir.

## 2. Indicateur composite de bien-être en Belgique : rappel méthodologique et mise à jour de l'indicateur

Un *Working Paper* publié en février 2018 (Joskin, 2018) décrit en détail la méthodologie utilisée pour la construction de l'indicateur composite de bien-être en Belgique : *Bien-être ici et maintenant* (BE<sub>IM</sub>). Ce chapitre rappelle les grandes lignes de cette méthodologie puisque c'est à partir de celle-ci que les indicateurs composites pour différentes catégories de la population seront développés. Il y a quatre principales étapes dans la construction d'un indicateur composite : le choix des indicateurs qui le compose, le choix des pondérations de chacun de ces indicateurs, le choix de la méthode de normalisation et enfin celui de la méthode d'agrégation.

Afin d'éviter tout choix arbitraire, les indicateurs repris dans l'indicateur composite ainsi que leur pondération repose entièrement sur les résultats de l'analyse statistique des déterminants du bien-être en Belgique du BFP (Joskin, 2017). Celle-ci a été réalisée à partir des données du module *ad hoc* sur le bien-être de l'enquête EU-SILC 2013 auprès de 10.000 Belges. Pour y parvenir, ce sont les principaux coefficients des régressions linéaires (méthode des moindres carrés ordinaire - MCO) qui ont été utilisés. Dans ces régressions, le bien-être (la variable dépendante) est mesuré par la satisfaction dans la vie à travers la question : "*dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de votre vie ?*". La réponse à cette question se fait sur une échelle allant de 0 (pas du tout satisfait) à 10 (entièrement satisfait), appelée échelle de Cantril.

Les résultats de l'analyse indiquent que la santé est le principal déterminant du bien-être en Belgique. Le fait d'être en très mauvais état de santé, par rapport à un bon état de santé, fait perdre en moyenne 1,6 point de bien-être aux Belges. Les autres principaux déterminants sont : avoir un niveau de revenu suffisant que pour accéder à un niveau de vie considéré comme standard, avoir des proches à qui demander de l'aide ou se confier, ne pas pouvoir travailler (chômeur ou en incapacité de travail) et enfin ne pas avoir de diplôme primaire.

À partir des principaux résultats de l'analyse, six indicateurs ont été retenus afin de composer l'indicateur BE<sub>IM</sub> (voir tableau 1). Ils sont tous exprimés en pourcentage et mesurent les principales composantes du bien-être en Belgique : la santé, le niveau de vie, la vie en société, le travail et l'éducation. Ces indicateurs sont repris en détail dans le rapport sur les indicateurs complémentaires au PIB publié cette année par le BFP et l'Institut des Comptes Nationaux (ICN/BFP, 2019) ainsi que sur le site [www.indicators.be](http://www.indicators.be) développé par le BFP. Ils sont calculés à partir de données provenant du BFP, d'Eurostat (2018), de l'ICN (2018), de l'INAMI (2018), de l'ONSS (2018), de Statistics Belgium (2018) et de World Gallup Poll (2018).

Si une majorité de ces indicateurs est disponible auprès de Statistics Belgium, deux ont été spécifiquement développés par la BFP pour cet exercice. L'indicateur *Incapacité de travail de longue durée* est calculé comme le rapport entre le nombre de cas d'incapacité de travail de plus d'un an et l'emploi privé (salaariés et indépendants). L'indicateur *État de santé* est quant à lui calculé comme la moyenne des trois indicateurs du module minimum européen sur la santé (Eurostat, 2017). Ces indicateurs couvrent tant la santé mentale que physique. Ils mesurent la santé perçue, les limitations dans les activités quotidiennes

et les problèmes de santé de longue durée au sein de la population (voir [www.indicators.be](http://www.indicators.be) pour plus de détails sur ces indicateurs).

Afin qu'une hausse des indicateurs repris dans le tableau corresponde à une hausse du bien-être, c'est leur part complémentaire qui est utilisée. À titre d'exemple, le taux de chômage s'élève en 2017 à environ 7 % de la population active. Dans BE<sub>IM</sub>, cet indicateur prend donc une valeur égale à 93 %, soit 100 % - 7 %. Font exception l'indicateur *Support social* et l'indicateur *Santé perçue*, un des trois indicateurs du module minimum européen sur la santé. Pour ces deux derniers, une hausse correspond en effet déjà à une hausse de bien-être.

**Tableau 1 Composantes du bien-être et indicateurs repris dans l'indicateur composite *Bien-être ici et maintenant* (BE<sub>IM</sub>)**

Composantes du bien-être	Indicateurs repris dans BE <sub>IM</sub>	Descriptions des indicateurs	Sources
Santé	État de santé	Part de la population dans un état de santé très bon, bon ou moyen (indicateur <i>Santé perçue</i> )	Statistics Belgium; Eurostat, European Union Statistics on Income and Living Conditions (EU-SILC)
		Part de la population avec quelques ou de graves limitations dans les activités usuelles (indicateur <i>Limitation dans les activités quotidiennes</i> )	Statistics Belgium; Eurostat, European Union Statistics on Income and Living Conditions (EU-SILC)
		Part de la population avec un problème de santé ou une maladie de longue durée (indicateur <i>Maladie ou problème de santé de longue durée</i> )	Statistics Belgium; Eurostat, European Union Statistics on Income and Living Conditions (EU-SILC)
Niveau de vie	Privation matérielle sévère	Part de la population en état de privation matérielle sévère	Statistics Belgium; Eurostat, European Union Statistics on Income and Living Conditions (EU-SILC)
Travail	Incapacité de travail de longue durée	Part des personnes en incapacité de travail (plus d'un an) dans l'emploi privé	Calculs BFP à partir de données ICN, INAMI et ONSS
	Taux de chômage	Part des chômeurs dans la population active (définition BIT)	Statistics Belgium; Eurostat, European Union Labour Force Survey (EU-LFS)
Éducation	Décrochage scolaire	Part des 18-24 ans en situation de décrochage scolaire	Statistics Belgium; Eurostat, European Union Labour Force Survey (EU-LFS)
Vie en société	Support social	Part de la population qui peut compter sur l'aide de proches en cas de besoin	Gallup World Poll (du <i>World Happiness Report 2018</i> )

Source : BFP

À partir des résultats de l'analyse des déterminants du bien-être (Joskin, 2017), les pondérations des indicateurs sont calculées de sorte que leur somme soit normalisée à 1 (voir tableau 2). Pour y parvenir, les principaux coefficients de régression sont divisés par le total des coefficients. En ligne avec les résultats de l'analyse des déterminants du bien-être en Belgique, c'est l'indicateur *État de santé* qui se voit attribuer la pondération la plus élevée : soit 0,40 sur un total de 1. L'indicateur *Privation matérielle sévère* suit, avec une pondération environ deux fois moindre, soit 0,19. Les autres indicateurs ont des pondérations comprises entre 0,04 et 0,15.

**Tableau 2** Calculs des pondérations des indicateurs sous-jacents à l'indicateur BE<sub>IM</sub>

Composantes du bien-être	Indicateurs	Coefficients de régression	Pondérations
Santé	État de santé	1,40	0,40
Niveau de vie	Privation matérielle sévère	0,67	0,19
Travail	Incapacité de travail de longue durée	0,46	0,13
	Taux de chômage	0,15	0,04
Éducation	Décrochage scolaire	0,33	0,09
Vie en société	Support social	0,51	0,15
Total (somme des coefficients)		3,53	1,00

Sources : calculs BFP à partir des données Statistics Belgium (enquête EU-SILC 2013).

Il est important de noter ici que ces pondérations sont fixes dans le temps puisque calculées à partir des données du module *ad hoc* sur le bien-être de l'enquête EU-SILC, seulement disponibles en 2013. Une partie des variables de ce module a été collectée dans l'enquête EU-SILC de 2018 ce qui permettra à terme de valider ces pondérations et de voir en quoi celles-ci ont évolué en l'espace de cinq années.

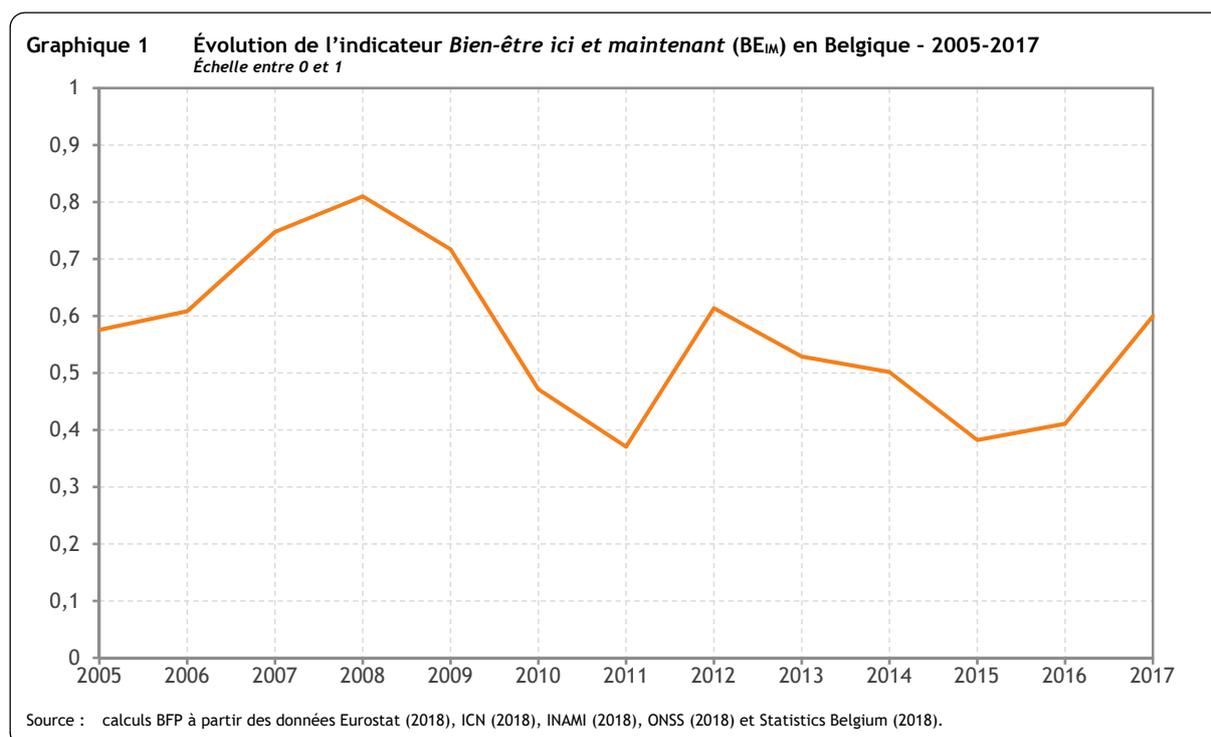
Outre le choix des indicateurs et de leur pondération, la construction de l'indicateur BE<sub>IM</sub> requiert également le choix d'une méthode de normalisation et d'agrégation. Compte tenu des limites des données statistiques utilisées pour le calcul des indicateurs<sup>1</sup>, c'est la méthode de normalisation *Min-Max*<sup>2</sup> et celle d'agrégation linéaire qui ont été retenues. Ces deux méthodes sont les plus utilisées parmi les indicateurs composites de bien-être existants au niveau international (Joskin, 2018). On note que l'utilisation de cette méthode rend possible une substitution entre les indicateurs qui compose l'indicateur BE<sub>IM</sub> ; le degré de substitution étant dépendant des pondérations de ces indicateurs. De même, l'indicateur BE<sub>IM</sub> est sensible aux variations des indicateurs qui le composent ce qui peut avoir un effet d'amplification des variations du bien-être dans le temps. Ceci est toutefois cohérent avec l'idée de pouvoir mesurer l'évolution du bien-être « *ici et maintenant* » des Belges.

Construit à partir de cette méthodologie, l'indicateur BE<sub>IM</sub> permet de mesurer l'évolution du bien-être en Belgique, sur une échelle comprise entre 0 et 1 (voir Graphique 1). Une valeur de 0 correspond à une situation où ses six composantes se trouveraient simultanément à leur niveau minimal, tandis qu'une valeur de 1 correspond à une situation où elles se trouveraient à leur niveau maximal.

Il en ressort qu'entre 2005 et 2008 le bien-être a augmenté, pour se retrouver à son niveau le plus haut en 2008. À partir de 2008, soit après le déclenchement de la crise économique et financière, il baisse de manière importante durant plusieurs années consécutives. Hormis une hausse enregistrée entre 2011 et 2012, le bien-être baisse jusqu'en 2015. À partir de 2016, l'indicateur augmente. En 2017, il se situe au-dessus de son niveau de 2005 mais reste néanmoins en dessous de celui mesuré avant la crise.

<sup>1</sup> Les indicateurs sont mesurés de manière annuelle sur la période 2005-2017 ce qui fait que chacun d'eux disposent d'une série temporelle avec seulement 13 données. Ce faible nombre de données exclu de fait certaines méthodes de normalisation.

<sup>2</sup> Cette méthode consiste à normaliser chaque indicateur entre 0 et 1, à partir de son minimum et de son maximum sur la période analysée (ici 2005-2017).



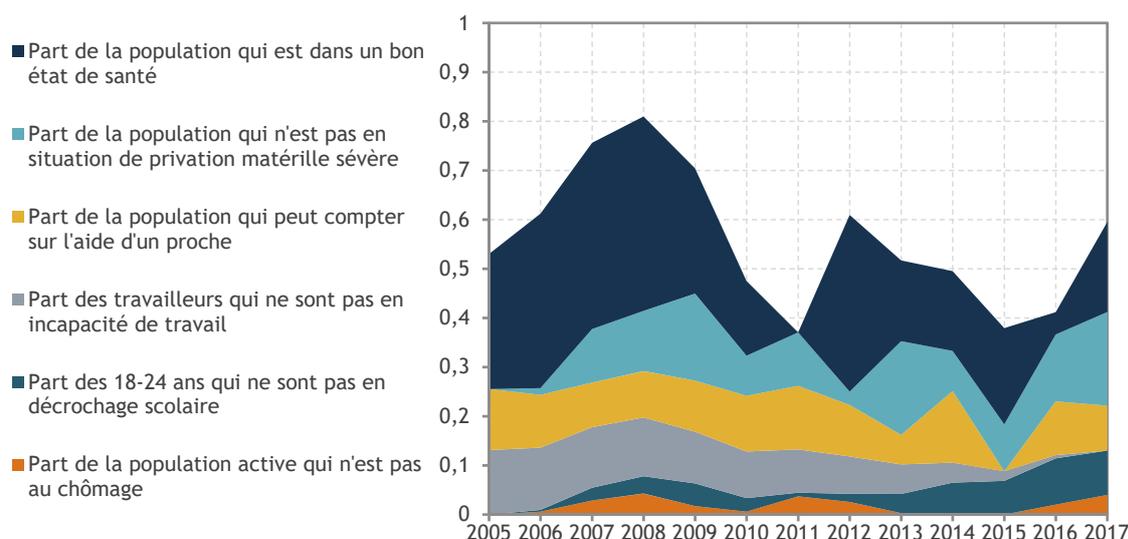
L'évolution de l'indicateur BE<sub>IM</sub> peut être analysée à partir de celle de chacune de ses six composantes. Le fait que le niveau de bien-être mesuré en 2017 est au-dessus de celui de 2005 découle d'une amélioration d'une majorité des indicateurs exception faite des indicateurs portant sur la santé en général (*État de santé*) et la santé au travail (*Incapacité de travail de longue durée*). La détérioration de ces deux indicateurs a donc été compensée par une amélioration d'indicateurs socio-économiques : *Privation matérielle sévère, Support Social, Taux de chômage* et *Décrochage scolaire*.

Une analyse plus fine (voir Graphique 2) indique que la hausse de l'indicateur BE<sub>IM</sub> observée entre 2005 et 2008 découle d'une amélioration de quatre des six indicateurs qui le composent. C'est en particulier le cas pour les indicateurs qui mesurent les composantes *Santé* et *Niveau de vie* du bien-être. En 2008, l'indicateur *État de santé* est à son niveau le plus élevé.

Entre 2008 et 2011, le bien-être diminue de manière importante et ce principalement sous l'effet d'une détérioration de l'état de santé moyen en Belgique. En 2011, l'indicateur *État de santé* est à son point le plus bas. Une explication possible à cette détérioration est que l'état de santé mentale des Belges s'est sensiblement dégradé depuis le début de la crise économique et financière. Ce lien entre la crise et la santé mentale est abondamment documenté dans la littérature (Joskin, 2018). Les résultats de la dernière enquête de Santé Nationale réalisée en Belgique (Gisle, 2014) vont également dans ce sens en concluant que "*Le résultat principal (...) est l'évidence d'une détérioration de la condition psycho-émotionnelle de la population (...)*" depuis 2008 (Gisle, 2014, p.801). La santé mentale est une problématique importante en Belgique. Dans un récent rapport, l'OCDE estime les coûts directs (soins de santé) et indirects (chômage, absences au travail, perte de productivité, etc.) liés aux problèmes de santé mentale à environ 5,1 % du PIB en Belgique contre 4,1 % dans l'UE28 (OECD, 2018). Calculé pour la Belgique, ces coûts représentent donc environ 22 milliards d'euros en 2017<sup>3</sup>.

<sup>3</sup> Calculs BFP à partir des données de l'ICN.

**Graphique 2** Décomposition de l'indicateur *Bien-être ici et maintenant* (BE<sub>IM</sub>) en Belgique - 2005-2017  
Échelle de 0 à 1



Source : calculs BFP à partir des données Eurostat (2018), ICN (2018), INAMI (2018), ONSS (2018) et Statistics Belgium (2018).

Note : La santé est le principal déterminant du bien-être en Belgique. Parmi les six indicateurs, c'est donc l'indicateur de santé (en haut et en bleu foncé dans le graphique) qui a la pondération la plus élevée : soit 0,40 sur un total de 1. Cet indicateur prend une valeur égale à 0 lorsqu'il est à sa valeur minimale sur la période 2005-2017, et 0,4 lorsqu'il est à sa valeur maximale. On observe que l'indicateur augmente entre 2005 et 2008 avant de diminuer fortement au moment du déclenchement de la crise économique et financière. Cette diminution indique une détérioration de l'état de santé moyen en Belgique. C'est en 2011 que l'indicateur est à son point le plus bas. Après une augmentation entre 2011 et 2012, l'indicateur diminue à nouveau jusqu'en 2016. Il remonte ensuite quelque peu en 2017.

Entre 2011 et 2012, le bien-être augmente et ce principalement du fait d'une amélioration de l'état de santé moyen en Belgique. Toutefois, cette augmentation n'est que temporaire. À partir de 2012 et jusqu'en 2015, le bien-être diminue à nouveau sous l'effet d'une détérioration des indicateurs qui mesurent les composantes *Santé*, *Vie en société* et *Travail* du bien-être. C'est d'ailleurs en 2015 que le taux de chômage est à son niveau le plus élevé<sup>4</sup> et que la part des Belges qui dispose de proches à qui demander de l'aide est au plus bas. Ceci se traduit dans le graphique par le fait que ces deux indicateurs prennent une valeur égale à zéro en 2015.

À partir de 2016, le bien-être des Belges augmente. Cette augmentation découle de l'amélioration d'une majorité des indicateurs à l'exception des indicateurs liés à la santé (*État de santé* et *Incapacité de travail de longue durée*) qui se sont détériorés. Ainsi, la détérioration de l'état de santé et la hausse des incapacités de travail a donc été compensée par une amélioration d'autres composantes du bien-être : *Niveau de vie*, *Vie en société* et *Éducation*.

<sup>4</sup> Le taux de chômage est de 8,5 % de la population active en 2015. Un chiffre identique est mesuré en 2005 et en 2014.

### 3. Bien-être en Belgique : qui sont les Belges les plus satisfaits de leur vie ?

Outre la mise à jour de l'indicateur  $BE_{IM}$  qui mesure l'évolution du bien-être moyen en Belgique, ce *Working Paper* a pour objectif de mesurer l'évolution du bien-être pour différentes catégories de la population Belge, à savoir : les femmes et les hommes, quatre catégories d'âge (moins de 25 ans, 25-49 ans, 50-64 ans et 65 ans et plus), cinq catégories (quintiles) de revenus et les Régions. Les données statistiques actuellement disponibles en Belgique ne permettent pas de réaliser cette analyse. Deux explications expliquent cette limite. Premièrement, les enquêtes qui mesurent le bien-être en Belgique sont réalisées à partir d'échantillons de taille réduite qui ne permettent pas de disposer de résultats statistiquement significatifs à l'échelle des catégories de la population. Deuxièmement, si certaines enquêtes le permettent, cela n'est possible que pour certaines catégories de la population et pour un nombre limité d'années. S'il est parfois possible de distinguer les femmes des hommes, il n'est en revanche généralement pas possible de distinguer d'autres catégories plus fines.

Les données de l'enquête EU-SILC 2013 et en particulier celles du module ad hoc sur le bien-être, permettent de se pencher sur les différences de bien-être pour les catégories de la population belge mentionnées plus haut. Elles ne permettent toutefois pas de mesurer l'évolution de ces différences dans le temps. Dans cette enquête, un niveau de bien-être est déterminé à partir de l'indicateur de satisfaction dans la vie qui se mesure sur une échelle allant de 0 (pas du tout satisfait) à 10 (entièrement satisfait). C'est cet indicateur de bien-être qui est le plus indiqué lorsqu'il s'agit d'évaluer la satisfaction dans la vie au niveau individuel (Joskin, 2017).

En 2013, la satisfaction de la vie en Belgique s'élève en moyenne à 7,55 (voir tableau 3). Cette même année, les hommes sont en moyenne légèrement plus satisfaits de leur vie que les femmes : 7,67 contre 7,52. L'analyse des déterminants du bien-être réalisée par le BFP avait toutefois montré que le genre, lorsqu'il est couplé à 17 autres variables de contrôle comme l'âge ou encore le revenu, n'a pas d'impact statistiquement significatif sur le bien-être moyen des Belges (Joskin, 2017).

**Tableau 3** Satisfaction dans la vie pour différentes catégories de la population belge - 2013  
Échelle de 0 (pas du tout satisfait) à 10 (entièrement satisfait)

Catégories	Satisfaction dans la vie (échelle entre 0 et 10)	Écart type (Std. Dev.)	Intervalle de confiance (marge d'erreur de 5 %)	Échantillon
<b>Belgique</b>	7,55	0,015	[7,52-7,58]	9812
<b>Genre</b>				
Femmes	7,49	0,021	[7,45-7,53]	5119
Hommes	7,61	0,020	[7,57-7,65]	4693
<b>Âge</b>				
< 25 ans	7,78	0,047	[7,69-7,87]	871
25-49 ans	7,59	0,023	[7,54-7,63]	3993
50-64 ans	7,44	0,028	[7,38-7,49]	2706
> 64 ans	7,53	0,031	[7,47-7,59]	2242
<b>Revenu</b>				
1er quintile	6,83	0,041	[6,75-6,91]	1961
2ème quintile	7,42	0,033	[7,36-7,49]	1963
3ème quintiles	7,67	0,029	[7,61-7,73]	1962
4ème quintile	7,82	0,027	[7,76-7,87]	1962
5ème quintile	8,01	0,024	[7,96-8,05]	1964
<b>Régions</b>				
Bruxelles	7,16	0,045	[7,07-7,25]	1340
Flandre	7,75	0,018	[7,72-7,79]	5336
Wallonie	7,37	0,026	[7,32-7,42]	3136

Source : calculs BFP à partir des données Statistics Belgium (enquête EU-SILC 2013).

Note : calculs réalisés à partir de la méthode *Jackknife*.

Concernant les catégories d'âge, il ressort que le bien-être moyen est le plus élevé chez les Belges les plus jeunes. Le niveau le plus bas est observé dans la catégorie 50-64 ans. Ceci confirme les résultats de l'analyse des déterminants du bien-être qui montrent que la relation entre l'âge et le bien-être prend une forme en « U » avec un point minimum à 42 ans (Joskin, 2017). Les chiffres présentés ici montrent de plus que l'hétérogénéité du bien-être, mesurée par l'écart type, va croissante avec l'âge. Ceci indique donc que le niveau de bien-être des plus jeunes est plus homogène que celui des plus âgés.

Concernant les quintiles<sup>5</sup>, les données montrent que le bien-être va croissant avec les revenus. Ce résultat avait déjà été mis en avant dans l'analyse des déterminants du bien-être (Joskin, 2017). La hausse du bien-être est toutefois proportionnellement plus importante lorsque l'on passe du premier au deuxième quintile. Autrement dit, au plus le revenu augmente plus l'impact d'une hausse sur le bien-être devient faible. Ce lien entre le revenu et le bien-être doit toutefois être relativisé. En effet, l'analyse des déterminants du bien-être à partir de régressions linéaires montre que le revenu a un impact limité sur le bien-être moyen des Belges lorsque d'autres variables de contrôle comme la santé ou les relations sociales sont incluses : + 0,3 point de bien-être lorsque le revenu est doublé. En outre, cette analyse montre également que lorsqu'il s'agit de mesurer la composante *Niveau de vie* du bien-être, c'est principalement le fait de disposer d'un revenu suffisant pour accéder à un niveau de vie standard qui compte pour le bien-être des Belges. L'analyse des données montre également que la dispersion du niveau de bien-être va décroissante avec les quintiles de revenus. Ceci indique donc que le niveau de bien-être est relativement plus homogène dans les quintiles les plus élevés que dans les quintiles les plus bas. Le tableau 4 reprend le niveau de revenu par quintile tel que calculé à partir des données de l'enquête EU-SILC 2013.

<sup>5</sup> Le revenu utilisé ici est le revenu net équivalent. Celui-ci correspond au revenu disponible du ménage réparti entre toutes personnes qui le composent selon une échelle définie par l'OCDE. La personne principale du ménage se voit attribuer un poids de 1. Chaque autre membre du ménage âgé de 14 ans ou plus reçoit un poids de 0,5 tandis que chaque membre âgé de moins de 14 ans reçoit un poids de 0,3. Outre les revenus des personnes qui composent le ménage, les revenus du ménage intègrent également les revenus locatifs, les allocations familiales ou encore une éventuelle aide concernant un crédit hypothécaire à travers l'assurance contre la perte de revenus.

**Tableau 4 Revenu net équivalent moyen par quintile de revenu en Belgique - 2013**  
euros

Quintiles de revenu	Revenu moyen	Écart type
1er quintile	10,822	2,948
2ème quintile	16,447	1,361
3ème quintile	21,334	1,508
4ème quintile	27,066	1,890
5ème quintile	41,180	20,521

Source : calculs BFP à partir de données Statistics Belgium (enquête EU-SILC 2013)

Il ressort de ce tableau que le revenu moyen du dernier quintile est environ quatre fois plus élevé que celui du premier quintile. En comparaison aux trois quintiles du milieu (quintiles 2 à 4), les quintiles extrêmes (quintiles 1 et 5) ont un écart-type relativement plus important, en particulier le dernier quintile. Ceci indique que dans ces deux catégories il existe d'importantes disparités en termes de revenu.

Au niveau des différences régionales cette fois, les données montrent que le bien-être est plus élevé en Flandre (7,77) qu'en Wallonie (7,39). Le niveau de bien-être le plus bas est enregistré dans la Région de Bruxelles-Capitale : 7,18 en moyenne en 2013. L'analyse statistique montre également que le niveau de bien-être est plus homogène en Flandre qu'en Wallonie. C'est toutefois à Bruxelles que les inégalités de bien-être sont les plus importantes. Ces différences régionales apparaissaient déjà dans l'analyse des déterminants du bien-être puisque la variable qui enregistre la Région de résidence avait un impact statistiquement significatif sur le bien-être des Belges (Joskin, 2017). À noter que les résultats pour la Région de Bruxelles-Capitale sont statistiquement moins fiables que pour les autres Régions en raison de la taille de l'échantillon et de l'importante hétérogénéité de la population qui y réside.

À noter que les intervalles de confiance ont été calculés selon la méthode *Jackknife* (avec une marge d'erreur de 5 %). Cette méthode est utilisée par Statistics Belgium pour calculer les intervalles de confiance des indicateurs issus spécifiquement de l'enquête EU-SILC<sup>6</sup>.

<sup>6</sup> <https://www.geis.org/en/missy/materials/EU-SILC/documents/quality-reports> (consulté le 11/09/2018)

## 4. Analyse des déterminants du bien-être pour différentes catégories de la population belge

Un *Working Paper* publié par le BFP (Joskin, 2017) proposait quelques résultats préliminaires à propos des déterminants du bien-être spécifiques à certaines catégories de la population Belge. Ce *Working Paper* approfondit cette analyse et permet de mettre en lumière les différences entre les femmes et les hommes, quatre catégories d'âge, cinq catégories (quintiles) de revenu et les trois Régions. Il permet également de relever les principales différences par rapport aux déterminants du bien-être relevés au niveau national.

L'analyse des déterminants du bien-être repose sur la même méthodologie que celle utilisée pour l'analyse au niveau de la Belgique (Joskin, 2017). Un modèle identique est appliqué aux différentes catégories de la population à partir de régressions linéaires (méthode des moindres carrés ordinaire - MCO). Ce modèle se compose de dix-sept variables indépendantes (voir tableau 5) provenant de l'enquête EU-SILC 2013. La variable dépendante est la satisfaction dans la vie ; satisfaction dans la vie et bien-être étant utilisés ici comme synonyme dans l'analyse qui suit.

**Tableau 5 Variables indépendantes utilisées dans les régressions linéaires pour l'analyse des déterminants du bien-être en Belgique**

Composantes du bien-être	Variables	Unités de mesure
Caractéristiques démographiques	Âge (et Âge <sup>2</sup> )	année
	Genre	Femmes/hommes
	État civil officiel	5 catégories
	Composition du ménage	10 catégories
	Région de résidence	3 Régions
Niveau de vie	Revenu (ln)	€ (revenu net équivalent)
	Privation matérielle sévère	Oui/non
	Être sous le seuil de pauvreté	Oui/non
	Être propriétaire de son logement	Oui/non
Travail	Statut socio-économique	10 catégories
Éducation	Niveau de formation atteint	6 catégories
Santé	Santé perçue	Évaluation sur une échelle de 1 à 5
Vie en société	Avoir une personne à qui se confier	Oui/non
	Avoir une personne à qui demander de l'aide	Oui/non
	Confiance envers les autres	Évaluation sur une échelle de 0 à 10
	Sentiment d'insécurité	Évaluation sur une échelle de 1 à 4
	Confiance envers les institutions	Évaluation sur une échelle de 0 à 10

Source : BFP

Comme recommandé dans la littérature, les résultats issus de ces régressions sont confrontés aux résultats provenant des modèles PROBIT ordonnés théoriquement plus adaptés à ce type d'analyse (voir par exemple Ferrer-i-Carbonell et al., 2004). En outre, différents tests statistiques sont effectués pour s'assurer de la qualité des résultats notamment au niveau de la multicollinéarité entre les variables indépendantes (via un test *Variance Inflation Factor*).

À noter qu'Eurostat a récemment réalisé une étude similaire en se penchant sur les déterminants du bien-être des femmes, des hommes, des 20-64 ans et des 65 ans et plus en Europe (Eurostat, 2016). Le

modèle utilisé par Eurostat est proche de celui repris ici tandis les données utilisées proviennent également du module *ad hoc* sur le bien-être de l'enquête EU-SILC 2013. Les principales conclusions tirées à partir des résultats de l'analyse sont similaires à celles qui sont détaillées plus loin dans ce document.

La section 4.1 analyse les coefficients de déterminations des régressions afin de mesurer le pouvoir explicatif du modèle pour chacune des catégories de la population belge. Les résultats de l'analyse des déterminants du bien-être sont ensuite présentés pour chaque catégorie (sections 4.2 à 4.5). L'analyse se focalise sur les coefficients des régressions linéaires et en particulier ceux à partir desquels ont été calculés les pondérations dans l'indicateur BE<sub>IM</sub>. Sont considérés comme statistiquement significatifs les coefficients avec une marge d'erreur de maximum 5 %. Ces coefficients permettent de mettre en lumière les liens qui existent entre le bien-être et une série de variables, mais ils ne permettent toutefois pas d'établir de liens de causalité. La section 4.6 synthétise les principaux résultats de l'analyse en mettant l'accent sur les différences entre les catégories de la population belge.

#### 4.1. Pouvoir explicatif des modèles d'estimation

Le tableau 6 reprend les coefficients de détermination ( $R^2$  ajustés). Ceux-ci mesurent le pouvoir explicatif du modèle pour la Belgique et pour chacune des catégories de la population analysées. Il ressort de ce tableau que pour une majorité de catégories, le modèle utilisé pour l'analyse permet d'expliquer environ 30 % des variations de bien-être ce qui correspond à un coefficient  $R^2$  ajustés de 0,3. Une large part des variations du bien-être, soit entre 20 % et 50 % d'après la littérature (voir par exemple Bartels, 2015), s'explique par les gènes et les traits de personnalité.

**Tableau 6 Coefficients de détermination ( $R^2$ ) des régressions linéaires pour différentes catégories de la population belge**

	Catégories	$R^2$ (ajustés)
<b>Belgique</b>		0,30
<b>Genre</b>	Femmes	0,31
	Hommes	0,29
<b>Âge</b>	< 25 ans	0,28
	25-49 ans	0,34
	50-64 ans	0,33
	> 64 ans	0,21
<b>Revenu</b>	1er quintile	0,30
	2ème quintile	0,26
	3ème quintile	0,19
	4ème quintile	0,22
	5ème quintile	0,19
<b>Régions</b>	Bruxelles	0,28
	Flandre	0,27
	Wallonie	0,31

Sources : calculs BFP à partir des données Statistics Belgium (enquête EU-SILC 2013).

#### 4.2. Déterminants du bien-être pour les femmes et les hommes

Tout comme les résultats au niveau européen (Eurostat, 2016), de l'analyse des résultats avec les données belges montrent que les déterminants du bien-être des hommes et des femmes sont similaires (voir tableau 12 en annexe). Quelques différences sont toutefois à pointer. Ainsi, le fait d'être veuf ou divorcé

est un déterminant du bien-être des femmes mais des hommes. À l'inverse, être indépendant (à temps plein) a un impact négatif sur le bien-être des hommes mais pas sur celui des femmes.

Au niveau des variables retenues pour le calcul des pondérations de l'indicateur composite de bien-être, il ressort que le fait d'être en mauvais/très mauvais état de santé a un impact relativement plus important sur le bien-être des femmes que sur celui des hommes. Cette différence se confirme lorsque l'on se penche sur une autre variable qui a trait à la santé des travailleurs : le fait d'être en incapacité de travail a un impact négatif sur le bien-être des femmes plus important que sur celui des hommes. Toujours en ce qui concerne le statut socio-économique, être au chômage est un déterminant du bien-être des hommes mais pas des femmes. En matière d'éducation, l'absence de diplôme est seulement un déterminant du bien-être des femmes.

Les relations avec les proches comptent tant pour les hommes que les femmes mais des différences sont toutefois observées. Ainsi, le fait de ne pas avoir de personne à qui se confier est un déterminant relativement plus important pour le bien-être des femmes que pour celui des hommes. Pour ces derniers, c'est une autre variable qui prime : l'absence d'une personne à qui demander de l'aide. Il n'y a par contre pas d'effet statistiquement significatif observé pour cette dernière variable chez les femmes.

### 4.3. Déterminants du bien-être pour quatre catégories d'âge

Les résultats des régressions linéaires indiquent que les déterminants du bien-être diffèrent d'une catégorie d'âge à une autre (voir tableau 13 en annexe). L'analyse qui suit est divisée en trois points afin de détailler les différences au niveau des caractéristiques démographiques, du niveau de vie, du travail et de l'éducation, et enfin de la santé et de la vie en société. À noter que les principales conclusions tirées ici sont en ligne avec celles d'une étude réalisée par Eurostat et qui distingue deux catégories d'âge : 20-64 ans et 65 ans et plus (Eurostat, 2016). Des différences apparaissent néanmoins en ce qui concerne les déterminants des 65 ans et plus en Europe et en Belgique, ce qui montre l'intérêt de l'exercice.

#### 4.3.1. Caractéristiques démographiques

Hormis pour les belges les plus âgés (65 ans et plus), le genre n'a pas d'effet statistiquement significatif sur le niveau de bien-être observé. Cette conclusion prévalait également dans l'analyse réalisée sur l'ensemble de l'échantillon belge.

Pour les Belges de moins de 50 ans, être marié (par rapport au fait de ne pas l'être, d'être séparé ou encore divorcé) a un impact positif sur le bien-être. À noter que les études réalisées à partir de données en panel, notamment en Allemagne, montrent que l'effet du mariage sur le bien-être est temporaire et qu'il existe un effet d'adaptation du bien-être quelques années après le mariage (Joskin, 2017).

En termes de composition du ménage, il ressort des résultats que pour les jeunes vivant en couple (moins de 25 ans) le fait d'avoir deux enfants (ou plus) a un impact négatif sur le bien-être. À l'inverse, l'impact est positif pour les autres catégories d'âge, en particulier pour la catégorie 25-49 ans. Une explication possible à cette différence est que l'âge moyen des enfants dans les jeunes couples est plus faible que pour les couples plus âgés. Le fait de vivre seul a un impact négatif sur le bien-être et ce

principalement pour la catégorie 25-44 ans. Enfin, le fait de vivre à Bruxelles, a un impact négatif sur le bien-être des Belges âgés entre 25 et 64 ans mais pas sur celui des deux autres catégories.

#### 4.3.2. Niveau de vie, travail et éducation

L'analyse des déterminants du bien-être avait permis de pointer que, plus que le niveau de revenu en lui-même, c'est disposer d'un revenu suffisant pour accéder à un niveau de vie considéré comme standard qui explique d'avantage le niveau de bien-être moyen en Belgique (Joskin, 2017).

L'analyse par catégories d'âge montre que les variables liées au niveau de vie comptent uniquement pour le bien-être des deux catégories du milieu (soit les 25 à 64 ans). Il n'y a en revanche pas d'effet statistiquement significatif sur celui des deux catégories extrêmes (16-24 ans et 65 ans et plus). En ce qui concerne la variable qui mesure l'accès à un niveau de vie considéré comme standard (privation matérielle sévère), le constat est similaire. Le fait d'être en état de privation matérielle sévère a un impact négatif d'environ 0,7 point sur le bien-être des 25-64 ans.

Au niveau du travail, les résultats montrent qu'être au chômage (par rapport à être salarié à temps plein) a un impact négatif important sur le bien-être des plus jeunes (moins de 25 ans) : - 0,47 point de bien-être. Le fait d'être au chômage n'a en revanche pas d'impact statistiquement significatif sur le bien-être des autres catégories. En ce qui concerne l'incapacité de travail, un impact statistiquement significatif est observé pour les trois premières catégories d'âge. Cet impact est toutefois plus important sur le bien-être des travailleurs les plus jeunes : le fait d'être en incapacité de travail a un impact négatif de 1,75 point sur le bien-être des moins de 25 ans contre 0,42 point chez les 50-64 ans.

Enfin, en matière d'éducation les résultats indiquent que le fait d'avoir un diplôme (primaire) est seulement un déterminant du bien-être chez les 16-24 ans : -0,68 point de bien-être en moyenne. Pour les trois autres catégories d'âge, le niveau d'instruction n'a donc pas d'impact statistiquement significatif sur le bien-être.

#### 4.3.3. Santé et vie en société

En Belgique, la santé est le principal déterminant du bien-être pour les différentes catégories d'âge. On pourrait logiquement s'attendre à ce que la santé soit un déterminant du bien-être plus important pour les plus âgés que pour les plus jeunes. L'analyse des résultats permet de nuancer cette hypothèse. Ainsi, le fait d'être en très bon état de santé, a un impact relativement plus important chez les plus âgés : + 0,28 point de bien-être chez les moins de 25 ans contre + 0,44 chez les 65 ans et plus. En revanche, le fait d'être dans un mauvais/très mauvais état de santé a un impact relativement plus important chez les plus jeunes : - 1,47 point de bien-être chez les jeunes qui se déclarent en mauvais état de santé contre - 1,18 point chez les 65 ans et plus.

L'analyse des déterminants du bien-être au niveau de la Belgique dans son ensemble avait également permis de pointer le fait que parmi les cinq variables qui concernent la vie en société, ce sont les variables qui traitent des relations avec les proches qui ont l'impact le plus important sur le bien-être. Ce constat s'observe également lorsque l'on se penche sur les différentes catégories d'âge mais des différences

existent. Pour rappel, deux variables mesurent les relations avec les proches : avoir un proche à qui se confier et avoir un proche à qui demander de l'aide.

Avoir un proche à qui se confier impacte le bien-être des 25-49 ans : en moyenne +0,40 point de bien-être pour les Belges qui disposent d'un proche à qui se confier. À l'inverse, avoir un proche à qui demander de l'aide n'a un impact statistiquement significatif que sur le bien-être des Belges de moins de 25 ans et ceux de 50 ans et plus. Les coefficients de régression pour ces trois catégories montrent également que l'impact est plus important sur le bien-être des Belges plus jeunes : environ +0,62 point de bien-être pour les moins de 25 ans qui ont un proche à qui demander de l'aide contre 0,31 pour les 50-64 ans et 0,25 pour les 65 ans et plus.

#### **4.4. Déterminants du bien-être pour cinq catégories (quintiles) de revenus**

Les résultats des régressions linéaires par quintile (voir tableau 14 en annexe) sont présentés dans trois points distincts qui couvrent les caractéristiques démographiques, le niveau de vie, le travail et l'éducation, et enfin la santé et la vie en société.

##### **4.4.1. Caractéristiques démographiques**

Au niveau du genre, le fait d'être une femme a seulement un impact statistiquement significatif (avec une marge d'erreur de maximum 5 %) sur le bien-être des personnes du second quintile : - 0,15 point de bien-être.

Le fait d'être marié a uniquement un impact statistiquement significatif sur le bien-être des quintiles 3 et 4. De tous les statuts civils, c'est la séparation qui a l'impact le plus important sur le bien-être : en moyenne -1 point pour les trois derniers quintiles. À noter que des études réalisées à partir de données en panel notamment en Allemagne montrent que l'impact de certains statuts civils (par exemple marié(e)) sur le bien-être est temporaire (Joskin, 2017). Les données disponibles en Belgique ne permettent cependant pas de faire cette analyse.

Au niveau de la composition du ménage, le fait de vivre seul a uniquement un impact statistiquement significatif sur le bien-être Belges repris dans les quintiles 3 et 5.

##### **4.4.2. Niveau de vie, travail et éducation**

Au vu des résultats présentés précédemment (voir tableau 3), on s'attend à ce que le revenu soit un déterminant relativement plus important pour les premiers quintiles de revenu que les derniers. Les résultats valident en partie cette hypothèse. En effet, le fait de doubler le revenu a un impact de 0,3 point en moyenne sur le bien-être des personnes du premier quintile. Cet impact est toutefois identique pour le dernier quintile. Pour les trois autres quintiles, le revenu n'a pas d'impact statistiquement significatif sur le bien-être.

Plus que le niveau de revenu, c'est le fait de disposer d'un revenu suffisant pour accéder à un niveau de vie considéré comme standard qui compte en Belgique. Ce constat est également observé pour les quatre premiers quintiles. Le coefficient le plus élevé est relevé pour le quatrième quintile (0,93) tandis

que les coefficients pour les quintiles 1 et 3 sont identiques (0,67). Concernant le 1<sup>er</sup> quintile, une partie de l'effet est capté par d'autres variables qui mesurent le niveau de vie (le niveau de revenu et le fait d'être sous le seuil de pauvreté) ce qui n'est pas le cas pour les autres quintiles.

Pour tous les quintiles, être au chômage n'a pas d'effet statistiquement significatif sur le bien-être. Ceci est confirmé par les résultats issus des modèles PROBIT ordonnés. Le fait d'être en incapacité de travail a en revanche un impact négatif sur le bien-être des Belges des quintiles 3 et 4. L'impact est particulièrement négatif pour le quatrième quintile : - 1,06 points de bien-être. Il est environ deux fois moindre pour le quintile 3. À noter que pour le second quintile, le fait d'être au foyer a un impact positif sur le bien-être : environ 0,40 point de bien-être.

Les résultats des régressions linéaires montrent enfin que l'absence de diplôme a seulement un impact sur le bien-être des personnes reprises dans les deux premiers quintiles. Cet impact est néanmoins environ deux fois plus important dans le second quintile que dans le premier : - 0,67 point de bien-être contre - 0,33.

#### 4.4.3. Santé et vie en société

La santé est le déterminant le plus important du bien-être, et ce pour tous les quintiles. Le fait d'être dans un très bon état de santé a un impact assez homogène sur le bien-être des différents quintiles. En revanche, le fait d'être dans un très mauvais état de santé est un déterminant relativement plus important sur le bien-être des trois quintiles du milieu (2, 3 et 4) que sur celui des quintiles extrêmes (1 et 5). En confrontant ce résultat avec celui sur l'incapacité de travail, il ressort donc que le fait d'être en mauvais état de santé est particulièrement problématique pour le bien-être des Belges aux revenus moyens.

Lorsque l'on se penche sur les résultats concernant les deux variables qui mesurent les relations avec les proches, il ressort que celles-ci n'ont pas la même importance pour tous les quintiles.

Avoir une personne à qui se confier a un impact statistiquement significatif sur le bien-être de tous les quintiles ; à l'exception du troisième quintile de revenu<sup>7</sup>. Le niveau des coefficients est relativement similaire d'un quintile à un autre. Avoir une personne à qui demander de l'aide a seulement un impact statistiquement significatif dans le premier quintile de revenu : +0,30 point de bien-être. Pour les autres quintiles, la variable n'a pas d'impact statistiquement significatif. Il ressort donc des résultats que les deux variables qui mesurent les relations avec les proches ont seulement un impact sur le bien-être des Belges aux revenus les plus faibles (premier quintile).

#### 4.5. Déterminants du bien-être pour les trois Régions

Les données relatives au bien-être provenant de l'enquête EU-SILC 2013 peuvent également être analysées au niveau régional (voir tableau 15 en annexe). À noter que compte tenu de la taille de l'échantillon et de l'importante hétérogénéité de la population qui réside dans la Région de Bruxelles-Capitale, certains résultats pour cette Région sont à prendre avec précaution.

<sup>7</sup> Pour le dernier quintile, le coefficient de la variable est seulement statistiquement significatif avec une marge d'erreur d'environ 7 %. La marge d'erreur maximale retenue dans cette analyse est de 5 %.

Quelques différences sont observées en ce qui concerne l'impact des variables démographiques sur le bien-être. Tout d'abord, et à l'inverse des résultats au niveau de la Belgique, l'âge n'a pas d'impact statistiquement significatif sur le bien-être des flamands. De même, à l'inverse des autres Régions, le statut civil et la composition des ménages n'ont pas d'impacts statistiquement significatifs sur leur bien-être des bruxellois.

Du côté des variables qui mesurent la composante *Niveau de vie* du bien-être, le revenu a un impact positif sur le bien-être dans les trois Régions : en moyenne 0,30 point de bien-être en plus lorsque le revenu est multiplié par deux. Cet impact est néanmoins plus important à Bruxelles que dans les autres Régions : 0,37 contre 0,27. Partout en Belgique, le fait de ne pas pouvoir avoir accès à un niveau de vie considéré comme standard a un impact négatif sur le bien-être. L'importance de cet impact est toutefois environ deux fois plus importante en Flandre qu'en Wallonie : - 0,89 point de bien-être contre - 0,45 point. Bruxelles se situe entre ces deux valeurs : 0,75 point de bien-être.

Être chômeur ou en incapacité de travail n'a pas d'impact homogène sur le bien-être au sein de trois Régions. En Wallonie (et sur base du modèle PROBIT ordonné qui indique un résultat statistiquement significatif), le fait d'être au chômage fait bien baisser le bien-être : - 0,21 point contre - 0,15 en moyenne en Belgique. En revanche, en Flandre et à Bruxelles il n'y a pas d'effet statistiquement significatif. En ce qui concerne l'incapacité de travail, les résultats diffèrent eux aussi entre les Régions. En Flandre, le fait d'être repris sous ce statut a un impact négatif sensiblement plus important qu'en Wallonie : - 0,52 point contre - 0,35 point. À Bruxelles, il n'y a pas à nouveau pas d'effet statistiquement significatif.

Outre le statut socio-économique, le niveau d'éducation joue aussi un rôle important pour le bien-être des Belges. Les résultats au niveau régional montrent que cet effet est bien présent en Wallonie : - 0,41 point de bien-être pour ceux qui ne disposent d'aucun diplôme. En revanche, il n'y a pas d'impact statistiquement significatif chez les Bruxellois et les Flamands.

Dans les trois Régions, la santé est le principal déterminant du bien-être. Les coefficients mesurés pour les trois Régions sont assez homogènes. À noter, qu'à l'inverse de la Flandre et de la Wallonie, les quatre coefficients de régression portant sur la santé ne sont pas tous statistiquement significatifs à Bruxelles ce qui peut s'expliquer par la taille de l'échantillon relativement plus petite pour cette Région.

Au niveau des deux variables qui mesurent les relations avec les proches, l'analyse montre qu'elles ont un impact statistiquement significatif sur le bien-être des Wallons et des Flamands ; avec des coefficients similaires. À Bruxelles, en revanche, aucune des deux variables n'a de coefficient statistiquement significatif.

## 4.6. Conclusions

L'analyse des déterminants du bien-être pour différentes catégories de la population belge fait apparaître des similitudes mais aussi des différences importantes. Ces différences se mesurent à travers les coefficients des régressions (méthode des moindres carrés ordinaire - MCO) mais aussi la significativité de ces coefficients.

La santé est, pour toutes les catégories analysées, le principal déterminant du bien-être en Belgique. L'impact de la santé est toutefois plus important sur le bien-être des Belges de moins de 65 ans que sur celui de ceux de 65 ans et plus. Peu de différences sont observées entre les différents quintiles de revenus.

Outre la santé, le fait de ne pas disposer d'un revenu suffisant pour accéder à un niveau de vie considéré comme standard détermine aussi le niveau de bien-être en Belgique. C'est la privation matérielle sévère qui mesure cette composante du bien-être. Cette privation a un impact plus important sur le bien-être des Belges âgés entre 25-64 ans et sur ceux repris sous le quatrième quintile de revenu que sur celui des Belges de moins de 25 ans et de 65 ans et plus, et des trois premiers quintiles.

Les relations avec les proches sont aussi un déterminant important du bien-être des Belges. Deux aspects de ces relations sont mesurés ici : avoir une personne à qui se confier et avoir une personne à qui demander de l'aide. Le premier aspect prime pour le bien-être des femmes tandis que c'est le second pour les hommes. Lorsque les Belges sont répartis en quatre catégories d'âge, il ressort des résultats que c'est le fait d'avoir quelqu'un à qui demander de l'aide qui prime pour les différentes catégories. Les 25-49 ans font toutefois exception puisque pour cette catégorie c'est l'aspect de pouvoir se confier à un proche qui détermine leur bien-être. L'analyse des résultats pour les quintiles de revenu montre que les relations avec les proches impactent relativement plus le bien-être des Belges qui ont les revenus les plus bas (1<sup>er</sup> quintile). Ces relations n'ont pas d'impact statistiquement significatif sur le bien-être du troisième quintile.

Le fait de ne pas pouvoir travailler, pour raison de santé (en incapacité de travail) ou économique (au chômage) est également un déterminant important du bien-être. Quelques différences sont à pointer au sein de la population belge. Pour ce qui est du chômage, les résultats indiquent qu'être au chômage n'est pas un déterminant statistiquement significatif pour le bien-être des femmes mais bien pour celui des hommes. Au niveau des catégories d'âge et des Régions, seul le bien-être des Belges de moins de 25 ans et des Wallons baisse pour ce statut socio-économique. Dans tous les quintiles, le fait d'être au chômage n'est pas un déterminant statistiquement significatif pour le bien-être. Pour ce qui est de l'incapacité de travail, le bien-être d'une large majorité de catégories en est affecté. Font exception les Belges de 65 et plus (ces derniers étant majoritairement pensionnés), les personnes résidant à Bruxelles et celles reprises sous les quintiles extrêmes (1, 2 et 5).

Le niveau d'éducation compte également pour le bien-être en Belgique. C'est particulièrement le cas pour les Belges qui ne disposent pas de diplôme primaire. Toutes les catégories de la population ne voient toutefois pas leur bien-être affecté par une absence de diplôme. Cette dernière est un déterminant statistiquement significatif pour le bien-être des femmes mais pas pour celui des hommes. De même, seul le bien-être des plus jeunes (moins de 25 ans) en est négativement impacté. Au niveau des quintiles

de revenu, l'absence de diplôme a un impact négatif seulement sur le bien-être des Belges repris sous les deux premiers quintiles. Au niveau des Régions, seul le bien-être des Wallons est impacté par un faible niveau d'éducation.

La santé mise à part, les déterminants du bien-être sont relativement hétérogènes au niveau de la population belge d'où la nécessité d'aller au-delà d'un indicateur qui mesure l'évolution du bien-être moyen en Belgique. À partir des résultats présentés dans ce chapitre, il est possible de déterminer les différentes composantes des indicateurs composites qui mesureront le bien-être pour chacune des catégories de la population. Outre le choix des composantes, ces résultats permettent également de calculer des pondérations qui tiennent compte des spécificités de chacune de ces catégories. La construction des indicateurs composites de bien-être est détaillée dans le chapitre qui suit.

## 5. Construction et analyse des indicateurs composites de bien-être pour différentes catégories de la population belge

La construction d'indicateurs composites de bien-être pour les différentes catégories de la population belge nécessite de disposer de données statistiques les concernant. Hormis cet aspect de disponibilité statistique, la construction des indicateurs de bien-être repose sur la même méthodologie que celle utilisée pour l'indicateur BE<sub>IM</sub> au niveau de la Belgique. Les indicateurs qui les composent sont normalisés selon la méthode *Min-Max* et agrégés de manière linéaire. Afin de faire apparaître les différences en matière de déterminants du bien-être pointées précédemment (voir chapitre 4), des pondérations spécifiques pour chaque catégorie ont été calculées à partir des coefficients des régressions linéaires.

Le point 5.1 détaille les ventilations des indicateurs disponibles. Le point 5.2 se focalise sur le calcul des pondérations spécifiques pour chaque catégorie. Enfin, le dernier point analyse l'évolution de chaque indicateur composite dans le temps.

### 5.1. Composantes des indicateurs composites

Afin de pouvoir calculer un indicateur composite de bien-être pour chacune des catégories analysées, il faut pouvoir disposer des données statistiques les concernant. Toutefois, il n'est pas nécessaire de rechercher des données ventilées pour l'ensemble des catégories puisque l'analyse réalisée au chapitre 4 montre que certains coefficients des régressions ne sont pas statistiquement significatifs. De ce fait, la composition des indicateurs composites diffère entre les catégories (voir tableau 7).

**Tableau 7 Composition des indicateurs composites de bien-être pour différentes catégories de la population belge**

Catégories		État de santé	Privation matérielle sévère	Incapacité de travail de longue durée	Taux de chômage	Décrochage scolaire	Support social
<b>Genre</b>	Femmes	X	X	X	-	X	X
	Hommes	X	X	X	X	-	X
<b>Âge</b>	< 25 ans	X	-	X	X	X	X
	25-49 ans	X	X	X	-	-	X
	50-64 ans	X	X	X	-	-	X
	> 64 ans	X	-	-	-	-	X
<b>Revenu</b>	1er quintile	X	X	-	-	X	X
	2ème quintile	X	X	-	-	X	X
	3ème quintile	X	X	X	-	-	-
	4ème quintile	X	X	X	-	-	X
	5ème quintile	X	-	-	-	-	X
<b>Région</b>	Bruxelles	X	X	-	-	-	-
	Flandre	X	X	X	-	-	X
	Wallonie	X	X	X	X	X	X

Parmi les six indicateurs repris dans l'indicateur composite BE<sub>IM</sub> au niveau de la Belgique, seul l'indicateur *État de santé* est présent dans toutes les catégories de la population. L'indicateur *Support social* est quant à lui repris dans douze indicateurs composites. Suivent les indicateurs *Privation matérielle sévère* et *Incapacité de travail de longue durée*, respectivement présents dans onze et neuf indicateurs composites. À l'opposé, les indicateurs *Chômage* et *Décrochage scolaire* sont peu repris.

Les indicateurs *État de santé* et *Privation matérielle sévère* sont calculés à partir de données issues de l'enquête EU-SILC. Après plusieurs contacts avec Statistics Belgium, qui gère la collecte des données de l'enquête EU-SILC au niveau de la Belgique, il ressort que les données au niveau régional ne sont pas disponibles du fait d'un manque de fiabilité statistique liée aux échantillons utilisés. En conséquence, et au vu de l'importance de la santé pour le bien-être, l'indicateur composite pour les Régions n'a pas été construit. En ce qui concerne les autres catégories, les données EU-SILC sont disponibles à partir de 2005.

Les deux indicateurs liés au travail ont pu être ventilés pour les différentes catégories analysées, hormis pour les quintiles de revenus. Pour ces derniers, ce sont donc les indicateurs au niveau de la Belgique qui sont utilisés. L'indicateur *Incapacité de travail de longue durée* est calculé à partir de données de l'INAMI, pour ce qui est du numérateur (nombre de cas d'incapacité de travail), et de l'ICN et de l'ONSS, pour ce qui est du dénominateur (emploi privé total, indépendants et salariés). L'indicateur *Chômage* est calculé à partir de données provenant d'Eurostat.

À l'inverse des autres indicateurs, l'indicateur *Décrochage scolaire* est mesuré pour une catégorie particulière de la population à savoir les 18-24 ans. L'avantage de cet indicateur est, qu'à l'inverse des indicateurs de niveau d'éducation au niveau de la population belge, qu'il permet de suivre au plus près le niveau de la formation du groupe sortant du système scolaire belge. La seule ventilation disponible pour cet indicateur est celle du genre. Toutefois cet indicateur n'est repris que dans quatre des onze indicateurs composites : les femmes, les moins de 25 ans et les deux premiers quintiles de revenu (voir tableau 6). Ainsi, il est possible de ventiler l'indicateur *Décrochage scolaire* selon les deux premières catégories tandis que pour les deux dernières c'est l'indicateur mesuré au niveau national qui est utilisé.

L'indicateur *Support social* est issu d'une enquête réalisée annuellement par *World Gallup Poll*. Compte tenu de la taille de l'échantillon limitées (environ 1000 personnes) et d'un accès limité aux données<sup>8</sup>, il n'a pas été possible de ventiler l'indicateur pour les différentes catégories analysées. De ce fait, c'est l'indicateur au niveau de la Belgique qui est utilisé ; seules les pondérations variant donc d'une catégorie à une autre pour celui-ci.

Les différents indicateurs qui composent les indicateurs composites doivent être normalisés afin que leur unité de mesure soit comparable et qu'ils puissent être agrégés. La méthode de normalisation *Min-Max* est appliquée pour chaque indicateur au sein de chaque catégorie (Joskin, 2018). Au vu de la disponibilité des données statistiques, les indicateurs ont été normalisés sur la période 2005-2017.

## 5.2. Pondérations des composantes des indicateurs composites

Les pondérations des indicateurs pour les différentes catégories de la population belge ont été calculées à partir des coefficients des régressions linéaires (méthode des moindres carrés ordinaire - MCO) discutés dans le chapitre 4.

Afin de faire correspondre le nombre de pondérations au nombre d'indicateurs certains des coefficients ont dû être adaptés. C'est le cas de l'indicateur *État de santé* et *Support social*. Pour le calcul de la

<sup>8</sup> Les données ont été téléchargées sur le site du rapport *World Happiness Report* de 2018.

pondération du premier indicateur, c'est la moyenne des deux coefficients portant sur les états de santé « *mauvais* » et « *très mauvais* » qui a été utilisée. Pour rappel, la variable *Santé* utilisée dans les régressions est de type catégoriel et propose cinq états de santé aux répondants. En ce qui concerne la pondération du second indicateur, c'est la somme des coefficients des deux variables qui mesurent les relations avec nos proches (*Avoir de personne à qui se confier* et *Avoir une personne à qui demander de l'aide*) qui a été utilisée. Les pondérations pour ces deux indicateurs avaient été calculées de manière identique dans l'indicateur BE<sub>IM</sub>.

Les pondérations obtenues ont été calculées et normalisées de sorte que leur somme est égale à 1 au sein de chaque catégorie. De ce fait, la comparaison des pondérations entre les différentes catégories n'a pas de sens. Si par exemple la pondération de l'indicateur *État de santé*, est plus élevée dans le groupe A que dans le groupe B, cela ne veut pas dire que la santé est un déterminant du bien-être plus important pour le groupe A. Lorsqu'un coefficient n'est pas statistiquement significatif, la pondération attribuée à un indicateur est égale à zéro.

Le tableau 8 montre qu'à partir des résultats des régressions linéaires, les pondérations calculées pour l'indicateur composite des femmes et des hommes sont assez proches. Dans ces deux catégories, la santé est le principal déterminant du bien-être. En l'absence de résultats statistiquement significatifs, l'indicateur *Décrochage scolaire* prend une pondération de 0 chez les hommes tandis que c'est l'indicateur *Chômage* qui prend une pondération égale à 0 chez les femmes.

**Tableau 8** Calcul des pondérations de l'indicateur composite de bien-être pour les femmes et les hommes

Composantes	Indicateurs	Coefficients des régressions (valeurs absolues)	Pondérations
<b>Femmes</b>			
Santé	État de santé	1,55	0,44
Niveau de vie	Privation matérielle sévère	0,66	0,19
Travail	Incapacité de travail de longue durée	0,54	0,15
	Taux de chômage	-	0,00
Éducation	Décrochage scolaire	0,42	0,12
Vie en société	Support social	0,34	0,10
Total (somme des coefficients)		3,50	1,00
<b>Hommes</b>			
Santé	État de santé	1,24	0,40
Niveau de vie	Privation matérielle sévère	0,68	0,22
Travail	Incapacité de travail de longue durée	0,35	0,11
	Taux de chômage	0,30	0,10
Éducation	Décrochage scolaire	-	0,00
Vie en société	Support social	0,54	0,17
Total (somme des coefficients)		3,11	1,00

Sources : calculs BFP à partir des données Statistics Belgium (enquête EU-SILC 2013).

Note : - = coefficient non statistiquement significatif avec une marge d'erreur de 5 %.

Les pondérations calculées pour les différents quintiles de revenu font apparaître des différences plus marquées (voir tableau 9). Pour tous les quintiles, la santé reste le déterminant clé du bien-être mais son poids dans l'indicateur composite varie entre 0,40 pour le quatrième quintile et 0,82 pour le dernier quintile. Cette différence entre les pondérations est due au fait qu'un certain nombre de coefficients ne sont pas statistiquement significatifs dans les derniers quintiles ; et en particulier dans le troisième et cinquième quintile. Pour ces quintiles, la santé se voit donc attribuer une pondération proportionnellement plus importante que dans d'autres catégories.

**Tableau 9** Calcul des pondérations de l'indicateur composite de bien-être pour les quintiles de revenu

Composantes	Indicateurs	Coefficients des régressions (valeurs absolues)	Pondérations
<b>Quintile 1</b>			
Santé	État de santé	1,28	0,44
Niveau de vie	Privation matérielle sévère	0,67	0,23
Travail	Incapacité de travail de longue durée	-	0,00
	Taux de chômage	-	0,00
Éducation	Décrochage scolaire	0,33	0,11
Vie en société	Support social	0,64	0,22
Total		2,93	1,00
<b>Quintile 2</b>			
Santé	État de santé	1,61	0,52
Niveau de vie	Privation matérielle sévère	0,52	0,17
Travail	Incapacité de travail de longue durée	-	0,00
	Taux de chômage	-	0,00
Éducation	Décrochage scolaire	0,67	0,22
Vie en société	Support social	0,29	0,09
Total		3,08	1,00
<b>Quintile 3</b>			
Santé	État de santé	1,32	0,51
Niveau de vie	Privation matérielle sévère	0,67	0,26
Travail	Incapacité de travail de longue durée	0,60	0,23
	Taux de chômage	-	0,00
Éducation	Décrochage scolaire	-	0,00
Vie en société	Support social	-	0,00
Total		2,59	1,00
<b>Quintile 4</b>			
Santé	État de santé	1,72	0,40
Niveau de vie	Privation matérielle sévère	0,93	0,22
Travail	Incapacité de travail de longue durée	1,06	0,25
	Taux de chômage	-	0,00
Éducation	Décrochage scolaire	-	0,00
Vie en société	Support social	0,55	0,13
Total		4,26	1,00
<b>Quintile 5</b>			
Santé	État de santé	1,27	0,82
Niveau de vie	Privation matérielle sévère	-	0,00
Travail	Incapacité de travail de longue durée	-	0,00
	Taux de chômage	-	0,00
Éducation	Décrochage scolaire	-	0,00
Vie en société	Support social	0,28	0,18
Total		1,55	1,00

Sources : calculs BFP à partir des données Statistics Belgium (enquête EU-SILC 2013).

Note: - = coefficient non statistiquement significatif avec une marge d'erreur de 5 %.

Pour tous les quintiles, l'indicateur *Chômage* prend une pondération égale à 0 et est donc absent des indicateurs composites. C'est le cas également de l'indicateur *Décrochage scolaire* à partir du troisième quintile.

Les différences observées dans l'analyse des déterminants du bien-être se reflètent dans la composition des indicateurs composites. Pour le dernier quintile seuls deux indicateurs sont repris : *État de santé* et *Support social*. Ces deux indicateurs ont donc des pondérations relativement importantes. À l'opposé, l'indicateur composite pour les quintiles 1, 2 et 4 reprend quatre indicateurs

Pour les catégories d'âge, la composition des différents indicateurs composites diffère elle aussi d'une catégorie à une autre (voir tableau 10). C'est l'indicateur composite de bien-être pour la catégorie des

16-24 ans qui a les plus de composantes : cinq sur un total de six. Pour cette catégorie, on observe que la pondération de l'indicateur *État de santé* est moindre que celle utilisée au niveau belge ou dans les autres catégories. Cette différence tient au fait qu'être en incapacité de travail a un impact relativement plus important sur le bien-être des Belges repris dans cette catégorie d'âge. La somme des pondérations étant égale à 1, la pondération de l'indicateur santé est donc inférieure à celle de l'indicateur *Incapacité de travail de longue durée*.

**Tableau 10 Calcul des pondérations de l'indicateur composite de bien-être pour les catégories d'âge**

Composantes	Indicateurs	Coefficients des régressions (valeurs absolues)	Pondérations
<b>Moins de 25 ans</b>			
Santé	État de santé	1,47	0,30
Niveau de vie	Privation matérielle sévère	-	0,00
Travail	Incapacité de travail de longue durée	1,75	0,35
	Taux de chômage	0,47	0,10
Éducation	Décrochage scolaire	0,68	0,14
Vie en société	Support social	0,60	0,12
Total		4,99	1,00
<b>25-49 ans</b>			
Santé	État de santé	1,48	0,49
Niveau de vie	Privation matérielle sévère	0,70	0,23
Travail	Incapacité de travail de longue durée	0,43	0,14
	Taux de chômage	-	0,00
Éducation	Décrochage scolaire	-	0,00
Vie en société	Support social	0,40	0,13
Total		3,01	1,00
<b>50-64 ans</b>			
Santé	État de santé	1,47	0,50
Niveau de vie	Privation matérielle sévère	0,72	0,25
Travail	Incapacité de travail de longue durée	0,42	0,14
	Taux de chômage	-	0,00
Éducation	Décrochage scolaire	-	0,00
Vie en société	Support social	0,31	0,11
Total		2,91	1,00
<b>Plus de 64 ans</b>			
Santé	État de santé	1,19	0,83
Niveau de vie	Privation matérielle sévère	-	0,00
Travail	Incapacité de travail de longue durée	-	0,00
	Taux de chômage	-	0,00
Éducation	Décrochage scolaire	-	0,00
Vie en société	Support social	0,25	0,17
Total		1,44	1,00

Sources : calculs BFP à partir des données Statistics Belgium (enquête EU-SILC 2013).

Note : - = coefficient non statistiquement significatif avec une marge d'erreur de 5 %.

La composition des indicateurs de bien-être pour les autres catégories d'âge est hétérogène. Ainsi, l'indicateur *Chômage* n'est présent que dans l'indicateur composite des moins de 25 ans alors que l'indicateur *Décrochage scolaire* n'est quant à lui présent que dans les deux catégories les plus jeunes. Sans surprise, l'indicateur de bien-être pour les plus de 64 ans n'inclut pas les indicateurs liés au travail (*Incapacité de travail de longue durée* et *Chômage*) et ne reprend que deux indicateurs.

### 5.3. Indicateurs composites de bien-être pour différentes catégories de la population belge

À partir de la méthodologie présentée dans ce *Working Paper* et compte tenu de la disponibilité des données statistiques, il a été possible de construire onze indicateurs composites de bien-être : pour les femmes et les hommes, quatre catégories d'âge et cinq catégories (quintiles) de revenu.

Si ces indicateurs composites permettent de suivre l'évolution du bien-être pour différentes catégories de la population belge, leur comparaison est toutefois limitée compte tenu de la méthodologie utilisée. Trois raisons expliquent cette limitation. Tout d'abord, la composition des indicateurs composites diffère d'une catégorie à une autre. Ensuite, les indicateurs qui les composent ont été normalisés séparément dans chacune des catégories et ce afin de pouvoir être agrégés. Enfin, les pondérations des différents indicateurs ont elles aussi été normalisées de sorte qu'au sein de chaque catégorie leur somme soit égale à l'unité.

Compte tenu de ces limites, il est possible de comparer la direction des indicateurs composites à travers le temps (évolutions à la hausse ou à la baisse) et de voir si le niveau atteint d'un indicateur une année est au-dessus ou en dessous de celui observé pour une année de référence. Il n'est en revanche pas possible de comparer les différents indicateurs composites entre eux, ni en termes de niveau ni en termes de taux de croissance.

Les sections qui suivent décrivent l'évolution des indicateurs de bien-être entre 2005 et 2017. Pour rappel, l'indicateur composite au niveau de la Belgique montre que le bien-être des Belges augmente entre 2005 et 2008, année du début de la crise économique et financière. Entre 2008 et 2015 (et hormis entre 2001 et 2012), le bien-être moyen des Belges baisse. À partir de 2015, celui remonte pour dépasser le niveau observé en 2005 tout en restant en dessous du niveau mesuré avant la crise.

La structure de l'analyse des indicateurs de bien-être pour les différentes catégories se concentre sur quatre points clés. Un premier consiste à analyser la tendance des indicateurs sur l'ensemble de la période analysée à l'aide d'un test de corrélation de rang de Spearman (avec une marge d'erreur de 5 %). Un second point analyse les directions prises par les indicateurs entre 2005 et 2017. Un troisième se penche sur la composition des indicateurs composites en 2005 et en 2017. Enfin, un dernier point analyse l'évolution des différents indicateurs qui composent les indicateurs composites afin de connaître les principales composantes qui ont orienté le bien-être sur la période 2005-2017.

Pour rappel, afin qu'une hausse des indicateurs qui composent les indicateurs composites aille de pair avec une hausse du bien-être, c'est la part complémentaire de ces indicateurs qui a été utilisée dans les calculs (hormis pour l'indicateur *Support social* et un des trois indicateurs qui compose l'indicateur *État de santé*).

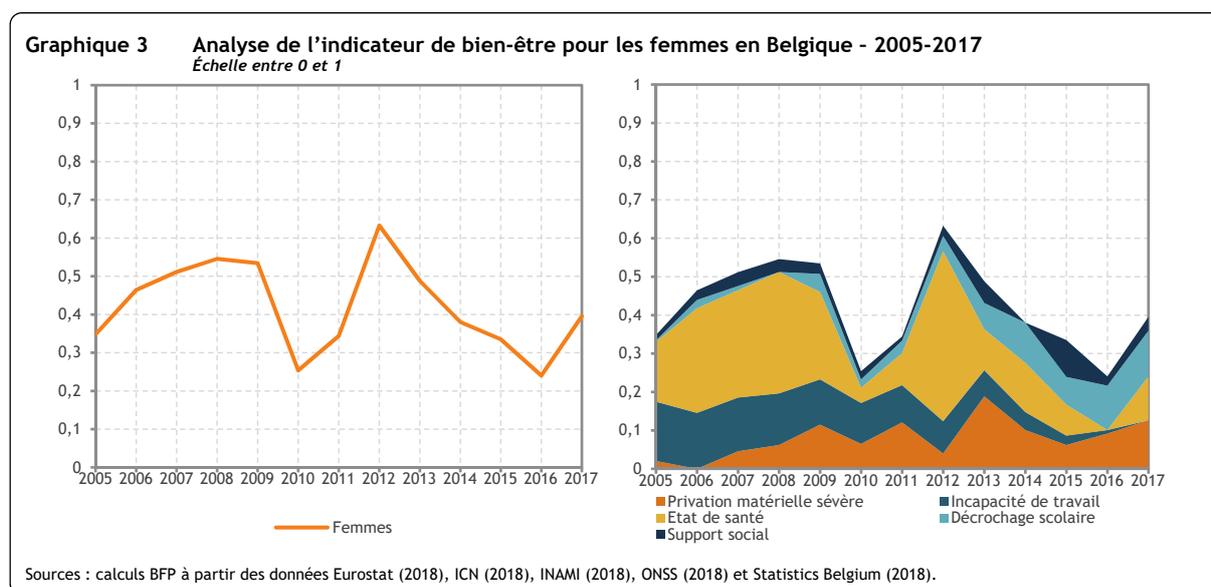
#### 5.3.1. Indicateurs de bien-être pour les femmes et les hommes

L'indicateur de bien-être des femmes et des hommes sont relativement proches en termes de composantes et de pondérations. Pour ces deux catégories, le niveau de bien-être observé en 2017 est

légèrement au-dessus de celui observé en 2005. En 2017, le niveau observé reste néanmoins en dessous du niveau maximal sur la période 2005-2017.

### a. Femmes

Sur l'ensemble de la période, il n'y a pas de tendance statistiquement significative qui se dégage de l'évolution de l'indicateur de bien-être des femmes (voir Graphique 3). Entre 2005 et 2008, et tout comme au niveau belge, le bien-être des femmes a augmenté. Entre 2008 et 2010, il baisse avant de remonter pour atteindre son point le plus haut en 2012. Entre 2012 et 2016, le bien-être des femmes diminue sans discontinuité pour atteindre son point le plus bas en 2016. Il remonte ensuite pour atteindre en 2017 un niveau qui dépasse de peu celui de 2005.

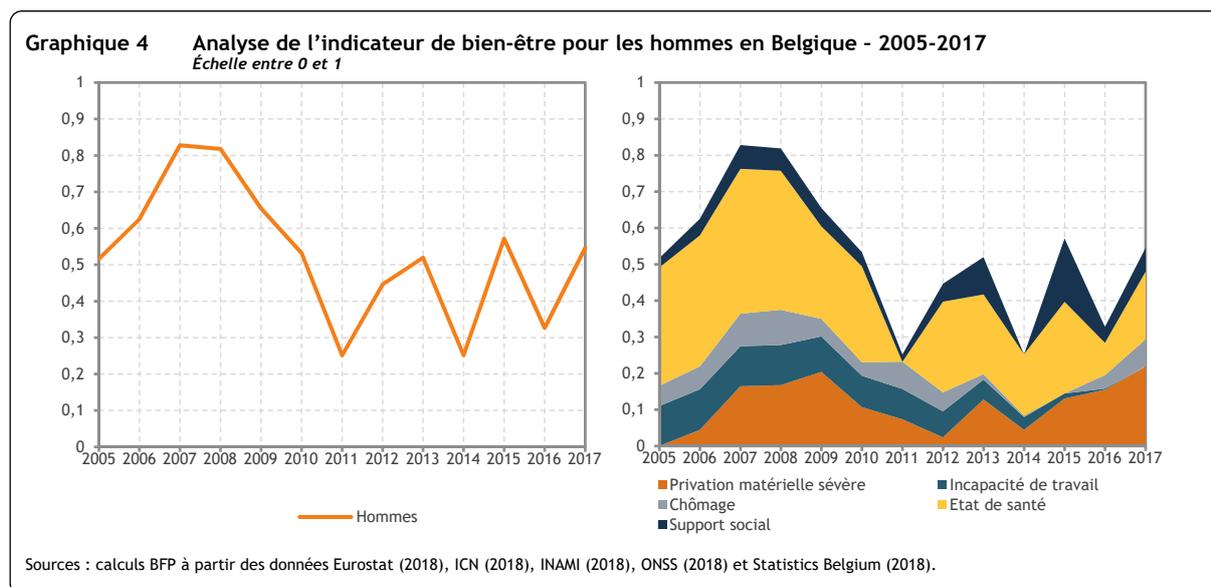


Si l'indicateur se trouve en 2017 à un niveau assez proche de celui de 2005, sa composition est différente. En effet, entre 2005 et 2017 les indicateurs liés à la santé, *État de santé* et *Incapacité de travail de longue durée*, se sont sensiblement dégradés alors que les indicateurs socio-économiques *Privation matérielle sévère*, *Support social* et *Décrochage scolaire* se sont eux améliorés. On note que sur la période 2005-2017, l'indicateur *Incapacité de travail de longue durée* est le seul qui ait connu une baisse continue ; c'est-à-dire que la part de l'incapacité de travail dans l'emploi des femmes n'a fait que croître.

La hausse de l'indicateur composite entre 2005 et 2008 est principalement due à une amélioration de l'état de santé des femmes. Cette hausse est également liée, mais dans une moindre mesure, à une amélioration des indicateurs *Privation matérielle sévère* et *Support social*. La diminution de l'indicateur entre 2008-2015 s'explique cette fois par une diminution des indicateurs *État de santé* et *Incapacité de travail*. Cette diminution a toutefois partiellement été compensée par une amélioration des indicateurs *Support social* et *Décrochage scolaire* autour de 2015. En 2016, l'indicateur continue à diminuer sous l'effet d'une détérioration des indicateurs *État de santé*, *Incapacité de travail de longue durée* et *Support social*. C'est cette année-là, que l'indicateur de santé est à son niveau le plus bas sur la période analysée. En 2017, deux indicateurs tirent le bien-être des femmes vers le haut : *État de santé* et *Privation matérielle sévère*.

## b. Hommes

Tout comme pour les femmes, l'indicateur de bien-être pour les hommes n'indique pas de tendance statistiquement significative (voir Graphique 4). Entre 2005 et 2008, l'indicateur augmente pour atteindre son point le plus haut en 2008, soit au moment du déclenchement de la crise économique et financière. À partir de 2008, l'indicateur baisse pour atteindre son point le plus bas en 2011. Entre 2011 et 2017, l'indicateur oscille pour terminer en 2017 à un niveau légèrement au-dessus de celui observé en 2005. Tout comme pour les femmes, le niveau de bien-être des hommes en 2017 reste en dessous du niveau maximal mesuré sur la période 2005-2017.



L'analyse de l'indicateur composite en 2005 et en 2017 fait apparaître des différences importantes en termes de composition. En 2005, les indicateurs liés à la santé (*État de santé* et *Incapacité de travail de longue durée*) occupent une place prépondérante pour le bien-être des hommes. En 2017, c'est l'indicateur *Privation matérielle sévère* qui représente la plus grosse part dans l'indicateur composite.

En analysant de plus près l'évolution du bien-être des hommes, il ressort que la hausse de l'indicateur entre 2005 et 2008 est due à une amélioration de l'ensemble des indicateurs ; à l'exception de l'indicateur *Incapacité de travail de longue durée* qui diminue sur l'ensemble de la période. À partir de 2008, l'état de santé des hommes s'est sensiblement dégradé ; les autres indicateurs ayant également diminué. C'est en 2011, que le bien-être des hommes est au plus bas. Entre 2011 et 2015, l'indicateur composite est tiré vers le haut à la suite d'une hausse d'une majorité d'indicateurs. Entre 2015 et 2017, et malgré une amélioration des indicateurs *Privation matérielle sévère* et *Chômage*, l'indicateur baisse sous l'effet d'une diminution des indicateurs *État de santé* et *Support social*.

### 5.3.2. Indicateurs de bien-être pour quatre catégories d'âge

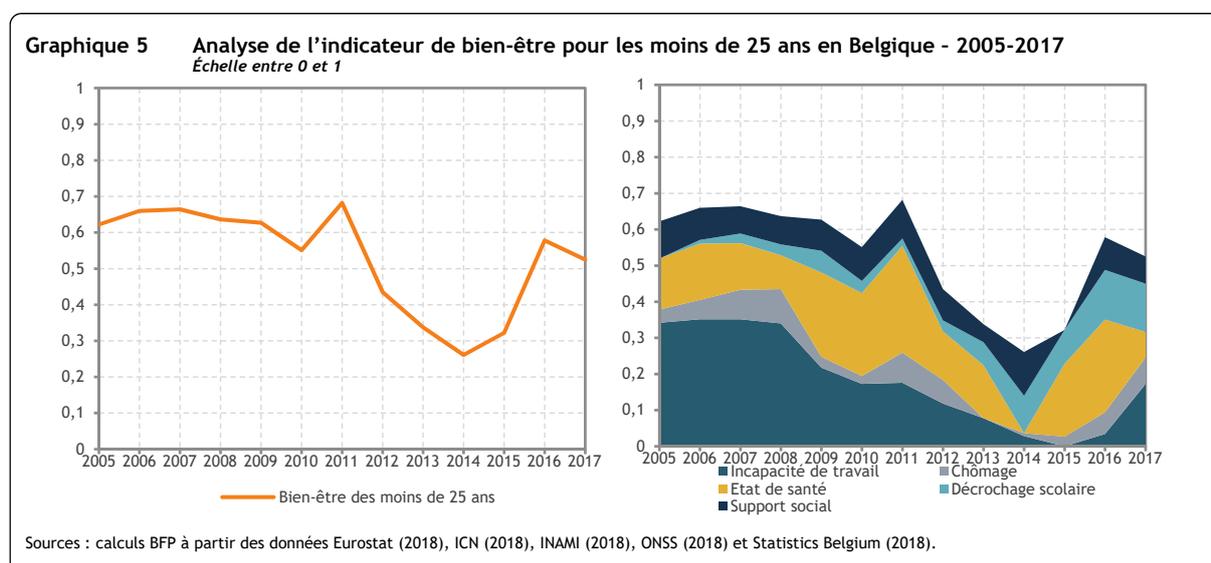
À l'inverse des femmes et des hommes, la composition des indicateurs composites pour les quatre catégories d'âge analysées est hétérogène. Il en va de même des pondérations des indicateurs. Par exemple, l'indicateur pour les moins de 25 ans inclut cinq indicateurs alors que celui des 65 ans et plus n'en inclut que deux. Hormis pour les Belges de 65 ans et plus, le niveau du bien-être en 2017 est inférieur à celui

mesuré en 2005. C'est d'ailleurs en 2017, que le niveau maximal de bien-être chez les 65 ans et plus est observé. À l'inverse des autres catégories de la population, l'évolution des indicateurs composites pour les quatre catégories d'âge sur la période 2005-2017 est statistiquement significative.

#### a. Moins de 25 ans

Quelques spécificités sont à rappeler en ce qui concerne la catégorie des Belges les plus jeunes. À l'inverse des autres catégories ce n'est pas l'indicateur *État de santé* qui reçoit la pondération la plus élevée mais l'indicateur *Incapacité de travail de longue durée* : 0,35 sur un total de 1. L'indicateur *Décrochage scolaire* reçoit également une pondération plus élevée que dans les autres catégories ce qui reflète que l'absence de diplôme (primaire) a un impact relativement plus important sur le bien-être des plus jeunes.

L'analyse de l'indicateur montre que la tendance du bien-être est à la baisse sur la période 2005-2017 et que ce résultat est statistiquement significatif. Le niveau de l'indicateur en 2017 est en dessous de celui mesuré en 2005.



En 2011, l'indicateur de bien-être est à son point le plus haut. À partir de 2011, l'indicateur diminue pour atteindre son niveau le plus bas en 2014. À partir de 2014, l'indicateur composite des moins de 25 ans augmente avant de se replier quelque peu en 2017.

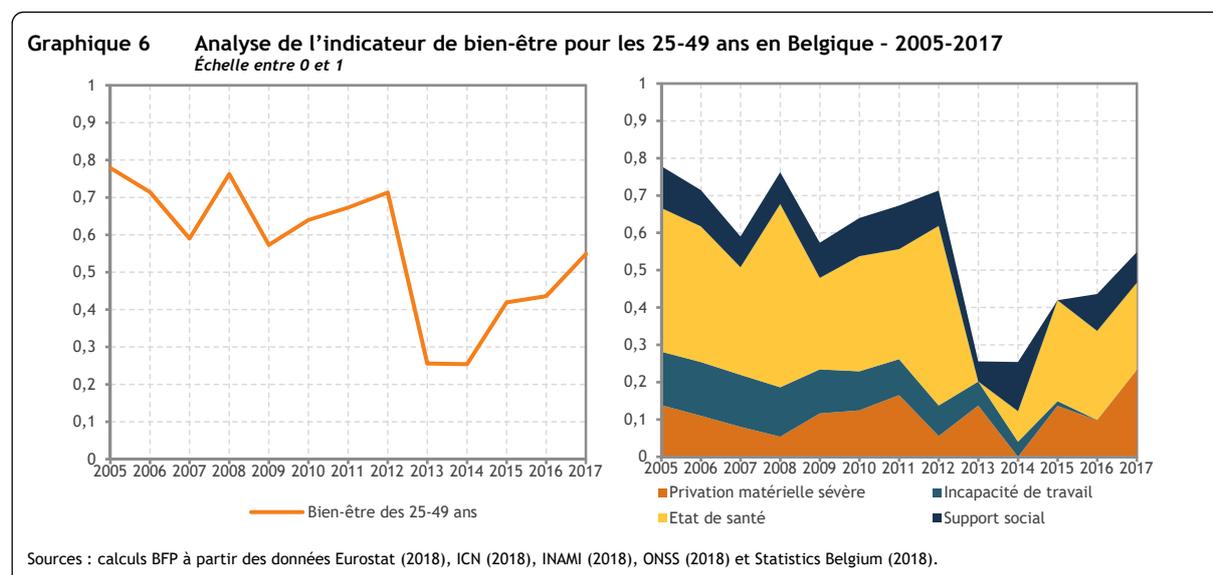
La composition de l'indicateur pour les années 2005 et 2017 fait apparaître des différences importantes. En 2017, l'indicateur *Incapacité de travail de longue durée* occupe une place nettement moins importante qu'en 2005. À l'inverse, l'indicateur *Décrochage scolaire* occupe une place plus importante; son minimum ayant été relevé en 2005. Les autres indicateurs sont restés relativement stables entre ces deux années.

Entre 2005 et 2011, l'indicateur se trouve à un niveau très proche. Sur cette période, l'indicateur *Incapacité de travail de longue durée* a sensiblement diminué. Cette diminution a été compensée par une amélioration de l'état de santé des jeunes. Entre 2011 et 2014, la baisse de l'indicateur composite est principalement liée à la dégradation des indicateurs liés à la santé : *Incapacité de travail de longue durée* et *État de santé*. C'est d'ailleurs en 2014 que l'état de santé des moins de 25 ans est au plus bas. Toujours sur la période 2011-2014, le taux de chômage des jeunes a augmenté pour atteindre son niveau le plus haut en

2013 et en 2014. À partir de 2014, le bien-être des jeunes augmente sous l'effet d'une amélioration de l'ensemble des indicateurs, en particulier l'indicateur *État de santé*. La baisse observée en 2017 est liée à une dégradation de l'état de santé des jeunes, les autres indicateurs étant restés relativement stables. À noter qu'entre 2015 et 2017, l'incapacité de travail a reculé chez les jeunes alors qu'elle a continué de croître dans les autres catégories d'âge. Le nombre de jeunes en incapacité de travail d'un an et plus est toutefois nettement plus faible en valeur absolue que dans les autres catégories d'âge.

### b. 25-49 ans

L'indicateur composite de bien-être pour les 25-49 ans regroupe quatre indicateurs. Les indicateurs *Chômage* et *Décrochage scolaire* sont ici absents alors qu'ils occupaient une place importante dans la catégorie précédente (16-24 ans). Entre 2005 et 2017, la tendance de l'indicateur composite des 25-49 ans est à la baisse. Cette tendance est statistiquement significative. En 2017, l'indicateur de bien-être se trouve à un niveau inférieur à celui de 2005. Le niveau de bien-être maximal a été mesuré en 2005, soit en tout début de période.



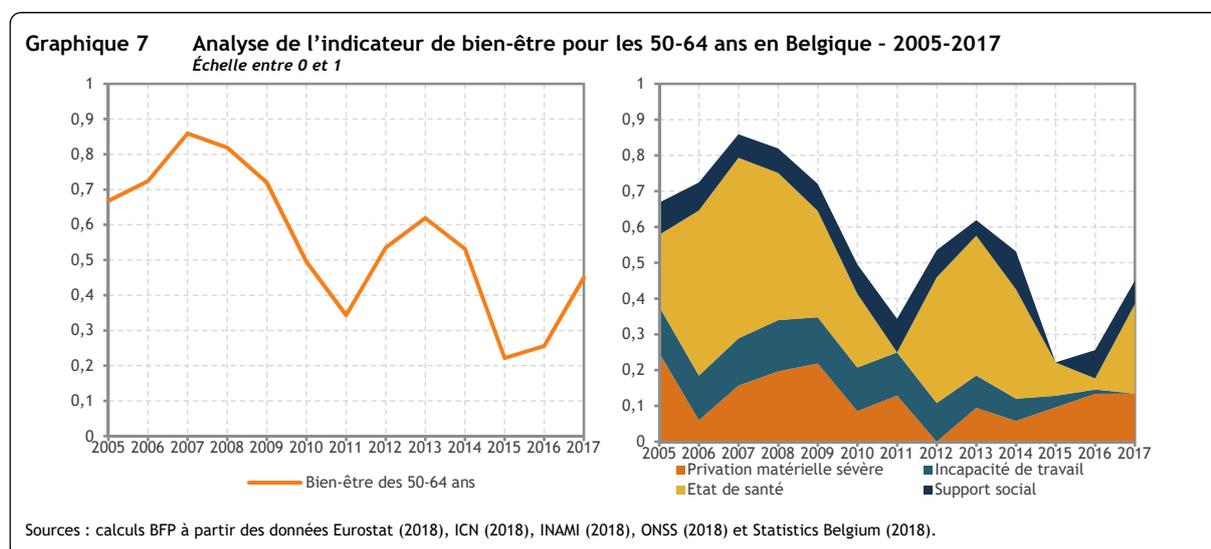
Tout comme l'évolution de l'indicateur des moins de 25 ans, l'indicateur composite est resté relativement stable en début de période (entre 2005 et 2012). La baisse de bien-être observée en 2008 au niveau national ne s'observe pas ici. Ce n'est qu'à partir de 2012 que le bien-être des 25-49 ans diminue pour atteindre son point le plus bas en 2013. Stable en 2014, l'indicateur composite augmente ensuite de manière continue jusqu'en 2017.

L'analyse de la composition de l'indicateur en 2005 et en 2017, montre que la place occupée par les indicateurs liés à la santé (*Incapacité de travail de longue durée* et *État de santé*) a diminué en 2017. Entre 2005 et 2017, l'état de santé des 25-49 ans s'est dégradé alors que l'indicateur d'incapacité de travail prend une valeur de zéro en 2017. La baisse du poids des indicateurs liés à la santé a été partiellement compensée par une augmentation de l'indicateur *Privation matérielle sévère*, l'indicateur *Support social* étant resté plus stable.

L'analyse de l'évolution des composantes de l'indicateur de bien-être montre, qu'entre 2005 et 2012, les quatre indicateurs sont restés relativement stables. Il n'y a donc pas eu d'effet de compensation entre différentes composantes du bien-être. La baisse de bien-être mesurée entre 2012 et 2013 est principalement due à la détérioration de l'état de santé des 25-49 ans. L'indicateur *État de santé* est à son point le plus bas en 2013. Après 2013, la hausse graduelle du bien-être découle essentiellement d'une amélioration combinée des indicateurs *État de santé* et *Privation matérielle sévère*.

### c. 50-64 ans

La composition de l'indicateur de bien-être pour les 50-64 ans est identique à celle des 25-49 ans. Les pondérations sont elles aussi très proches. Entre 2005 et 2017, la tendance de l'indicateur composite est à la baisse. Cette tendance est statistiquement significative. En 2017, le niveau de l'indicateur est en dessous de celui mesuré en 2005. Tout comme pour les 25-49 ans, le niveau maximal de bien-être est mesuré avant la crise économique et financière (ici en 2007).



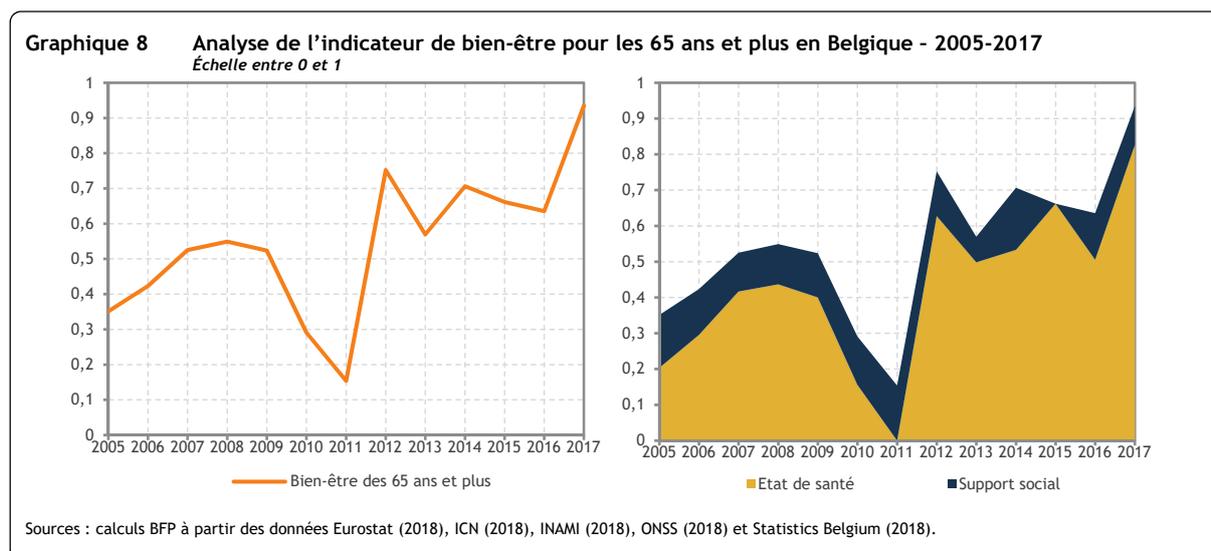
L'évolution de l'indicateur de bien-être des 50-64 ans est assez similaire à celle observée au niveau national avec l'indicateur BE<sub>IM</sub> : le bien-être augmente jusqu'en 2007 avant de baisser sensiblement jusqu'en 2011. Entre 2011 et 2013, l'indicateur augmente sans toutefois revenir à son niveau de départ. À partir de 2013, le bien-être baisse à nouveau pour atteindre en 2015 son niveau le plus bas. L'indicateur augmente les deux dernières années tout en restant sous le niveau mesuré avant la crise économique et financière.

La composition de l'indicateur en 2005 et en 2017 diffère. L'importance de l'indicateur de santé a légèrement progressé en 2017 par rapport à 2005, alors qu'elle a diminué pour les autres indicateurs. Cette diminution a été particulièrement importante pour les indicateurs *Incapacité de travail* et *Privation matérielle sévère*.

L'analyse de l'évolution des composantes de l'indicateur montre qu'entre 2005 et 2007, l'indicateur *État de santé* a sensiblement augmenté pour atteindre son niveau le plus haut en 2007. C'est donc la composante *Santé* du bien-être qui oriente principalement l'indicateur des 50-64 ans. À noter que l'indicateur *Incapacité de travail* a constamment diminué à partir de 2008.

#### d. 65 ans et plus

Parmi les deux indicateurs retenus dans l'indicateur composite de bien-être pour cette catégorie, c'est l'indicateur *État de santé* qui a la pondération la plus élevée. L'écart type s'élève à 0,20, soit un niveau égal à celui de la catégorie d'âge précédente. Sur la période 2005-2017, la tendance de l'indicateur est à la hausse ce qui tranche avec les évolutions observées pour les trois autres catégories. Cette tendance est statistiquement significative. Le niveau de l'indicateur est au plus haut en 2017, soit en toute fin de période.



Entre 2005 et 2011, l'évolution de l'indicateur composite pour les 65 ans et plus est assez proche de celle observée en Belgique, à savoir : une hausse du bien-être entre 2005 et 2009 suivie par une baisse jusqu'en 2011. C'est en 2011 que l'indicateur pour les plus de 64 ans est à son plus bas. Par la suite, le bien-être des Belges les plus âgés repart à la hausse pour atteindre son niveau le plus élevé en 2017.

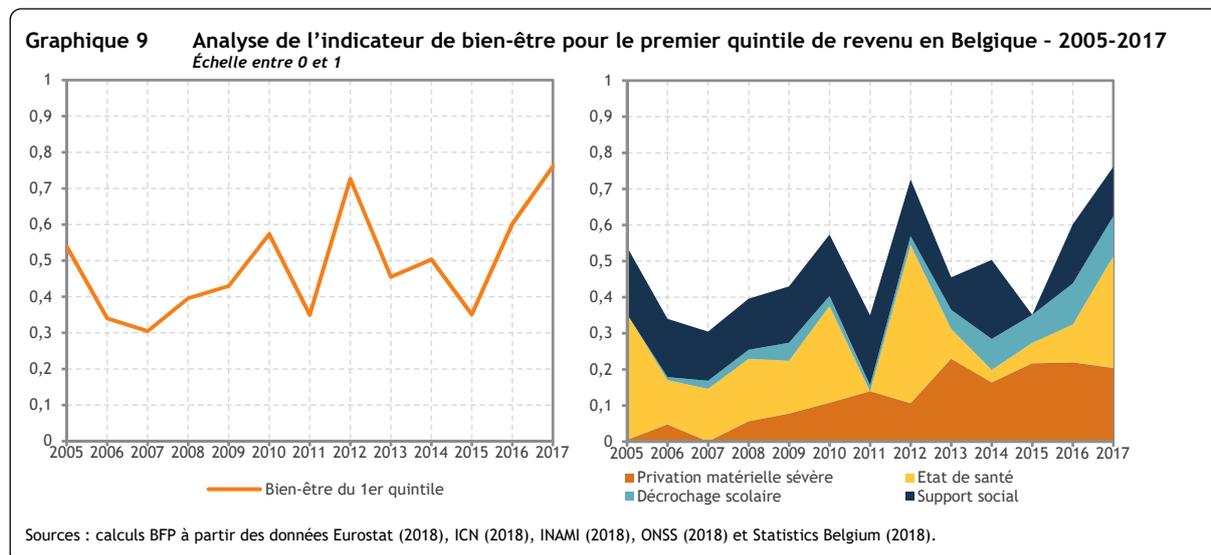
La décomposition de l'indicateur fait apparaître, sans surprise, l'importance de l'indicateur *État de santé* pour le bien-être des Belges de 65 ans et plus. À noter qu'il existe par ailleurs une corrélation négative (et significative) entre les deux composantes de l'indicateur. Ceci suggère que lorsque l'état de santé des Belges les plus âgés se détériore, les liens sociaux jouent un rôle important pour compenser la diminution du bien-être.

#### 5.3.3. Indicateurs de bien-être pour cinq catégories (quintiles) de revenu

Tout comme pour les catégories d'âge, les indicateurs composites pour les quintiles de revenus sont hétérogènes. Seul l'indicateur *État de santé* est partout présent. À l'opposé, l'indicateur *Chômage* n'apparaît dans aucun des indicateurs composites. Ce sont les indicateurs composites pour les quintiles 1, 2 et 4 qui comptent le plus de composantes. Tout comme précédemment, l'indicateur de bien-être est analysé séparément pour chacune des catégories de revenu. Pour rappel, seules les données mesurant l'état de santé et la privation matérielle sévère ont pu être ventilées par quintile de revenu. Pour les autres indicateurs, ce sont les données au niveau national qui ont été utilisées.

### a. Premier quintile de revenu

L'indicateur composite pour le premier quintile reprend cinq indicateurs, seul l'indicateur *Chômage* étant absent. Entre 2005 et 2017, il n'y a pas de tendance significative qui se dégage. Le niveau de l'indicateur est au maximum en 2017.



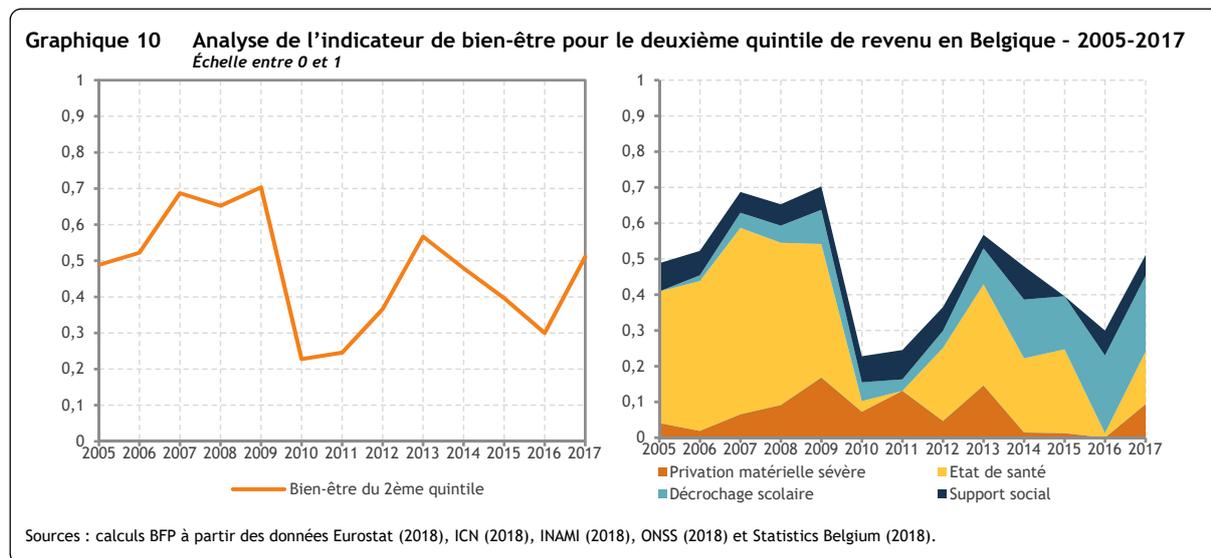
Après une diminution en début de période, le bien-être des Belges avec les revenus les plus faibles augmente globalement jusqu'en 2012 (à l'exception d'une baisse entre 2010 et 2011). Cette même année, il atteint son niveau le plus haut. À partir de 2012, l'indicateur baisse pour atteindre son niveau le plus bas en 2015. Sur les deux dernières années, le bien-être augmente sensiblement pour dépasser en 2017 son niveau de départ.

L'analyse montre que la composition de l'indicateur en 2005 et en 2017 diffère. Si l'importance des indicateurs *État de santé* et *Support social* dans l'indicateur composite est assez stable entre ces deux années, il n'en va pas de même pour les deux autres indicateurs. Alors qu'ils étaient absents de l'indicateur composite en 2005, ils y occupent une place importante en 2017. C'est particulièrement le cas pour l'indicateur *Privation matérielle sévère* qui mesure la composante *Niveau de vie* du bien-être.

Sur la période 2005-2012 ce sont principalement les indicateurs *État de santé* et *Privation matérielle sévère* qui déterminent la tendance générale de l'indicateur composite. La détérioration de l'état de santé observée entre 2010 et 2011 est en partie compensée par une amélioration de la situation en matière de privation matérielle. Sur l'ensemble de la période, l'indicateur *Privation matérielle sévère* s'est globalement amélioré. À partir de 2013, l'indicateur *Support social* a joué un rôle important dans l'évolution du bien-être en compensant notamment la baisse de certains indicateurs. À partir de 2015, point le plus bas de l'indicateur, le bien-être augmente sous l'effet d'une amélioration de la santé et des relations sociales.

## b. Deuxième quintile de revenu

L'indicateur composite de bien-être pour le deuxième quintile de revenu reprend quatre indicateurs. Ce sont ici les deux indicateurs mesurant la composante *Travail* du bien-être qui sont absents, à savoir les indicateurs *Incapacité de travail de longue durée* et *Chômage*. Entre 2005 et 2017, il n'y a pas de tendance significative qui se dégage. En 2017, l'indicateur se trouve à un niveau au-dessus de celui observé en 2005 mais en dessous du niveau d'avant la crise économique et financière.



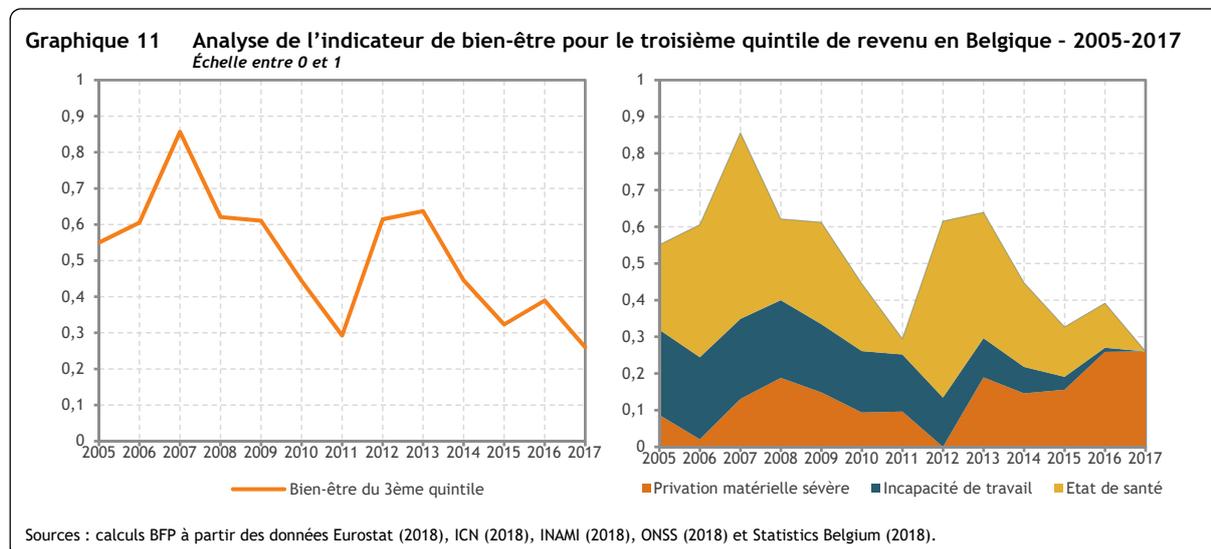
L'indicateur pour le deuxième quintile de revenu évolue de manière similaire à l'indicateur au niveau de la Belgique. En effet, il augmente jusqu'en 2009 avant de baisser et d'atteindre son point le plus bas en 2010. Après une hausse entre 2010 et 2013, le bien-être baisse à nouveau sur trois années consécutives. Entre 2016 et 2017, l'indicateur augmente pour revenir à un niveau comparable à celui relevé en 2005.

La composition de l'indicateur en 2005 et en 2017 fait apparaître des différences importantes. Alors qu'en 2005 la valeur de l'indicateur *État de santé* représente environ les trois quarts de celle de l'indicateur composite, elle représente moins d'un tiers en 2017. Cette année-là, c'est l'indicateur *Décrochage scolaire* qui représente plus de quarante pourcents de la valeur de l'indicateur.

L'analyse des composantes de l'indicateur montre que la santé a joué un rôle important dans l'évolution du bien-être entre 2005 et 2017. Toutefois, les autres indicateurs ne sont pas en reste. Ainsi par exemple, l'indicateur *Décrochage scolaire*, qui prend une valeur nulle en 2005, joue un rôle croissant dans l'indicateur composite et ce principalement à partir de 2013.

### c. Troisième quintile de revenu

L'indicateur de bien-être pour le troisième quintile de revenu ne reprend que trois indicateurs : *État de santé*, *Privation matérielle sévère* et *Incapacité de travail de longue durée*. Entre 2005 et 2017, il n'y a pas de tendance significative qui se dégage. Le niveau de l'indicateur en 2017 est inférieur à celui de 2005.



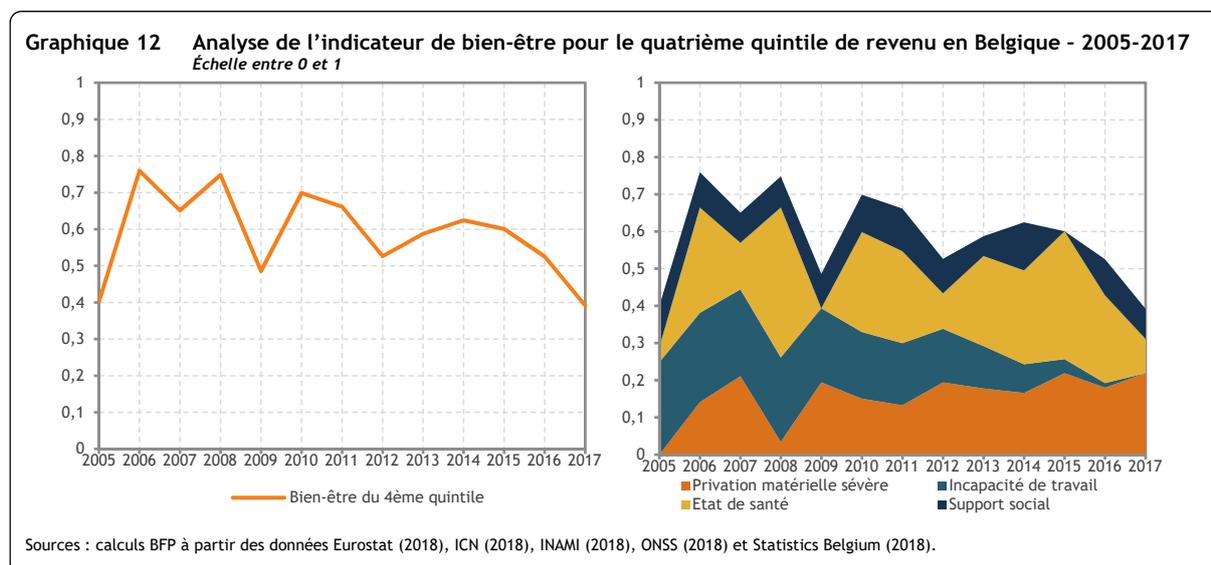
Entre 2005 et 2015, l'évolution de l'indicateur est similaire à celle observée au niveau de la Belgique. Après une hausse en début de période, l'indicateur baisse de manière continue jusqu'en 2011. Entre 2011 et 2013, le bien-être augmente pour repasser au-dessus de son niveau de 2005. Toutefois à l'inverse de l'indicateur au niveau national, l'indicateur pour ce quintile diminue en fin de période. C'est en 2017 que l'indicateur atteint son point le plus bas.

La composition de l'indicateur en 2005 et en 2017 montre des différences importantes. En 2005, les indicateurs liés à la santé (en général et au travail) déterminent principalement le bien-être des Belges qui ont un revenu moyen. En 2017, ces deux indicateurs prennent une valeur nulle ce qui indique que l'état de santé pour cette catégorie est au plus bas cette année-là. Seul l'indicateur *Privation matérielle sévère* compose alors dans l'indicateur de bien-être en 2017.

La décomposition de l'indicateur de bien-être sur l'ensemble de la période montre que son évolution découle en grande partie des deux indicateurs liés à la santé et en particulier l'indicateur *État de santé*. L'indicateur *Incapacité de travail de longue durée* diminue de manière constante. À partir de 2012, la baisse de bien-être est en partie compensée par une augmentation de l'indicateur *Privation matérielle sévère*.

#### d. Quatrième quintile de revenu

L'indicateur composite de bien-être pour le quatrième quintile reprend quatre indicateurs. Aux trois indicateurs repris dans l'indicateur pour le quintile précédent s'ajoute ici l'indicateur *Support social*. Entre 2005 et 2017, il n'y a pas de tendance significative qui se dégage. En 2017, le niveau de l'indicateur composite est, de peu, sous le niveau mesuré en 2005.



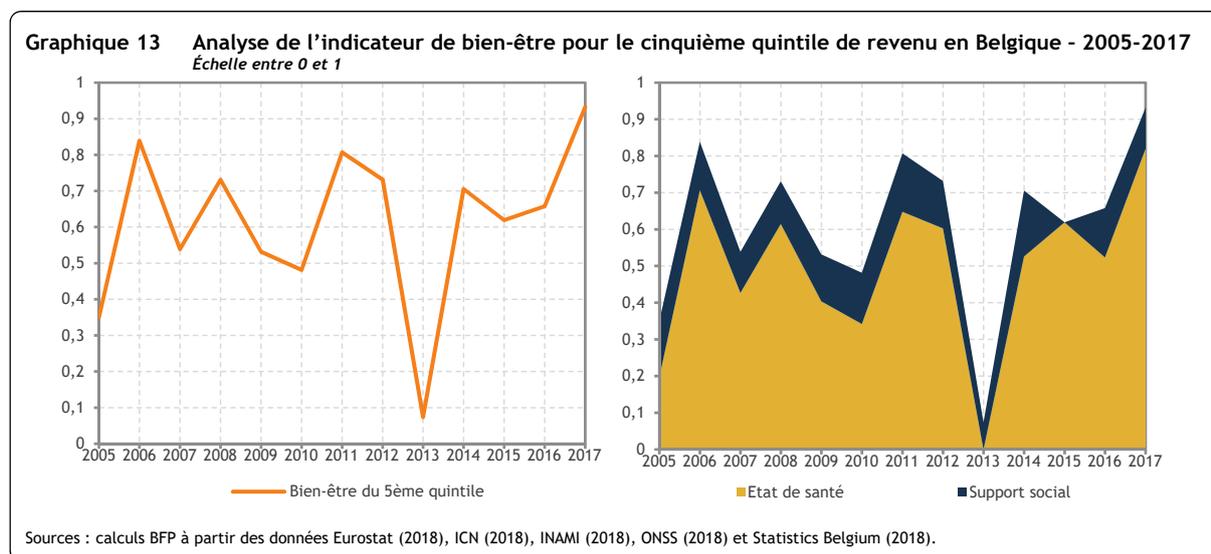
L'évolution de l'indicateur diffère cette fois de celle observée au niveau de la Belgique. Après une hausse du bien-être entre 2005 et 2006, le bien-être est resté relativement stable jusqu'en 2014. À partir de 2014, il baisse de manière continue. Tout comme l'indicateur quintile précédent, l'indicateur est à son niveau le plus bas en 2017.

La composition de l'indicateur pour l'année 2005 et 2017 fait apparaître des différences. L'indicateur *Incapacité de travail de longue durée*, qui occupe près de deux tiers de l'indicateur composite en 2005, disparaît de l'indicateur en 2017 au profit de l'indicateur *État de santé* mais surtout de l'indicateur *Privation matérielle sévère*. L'indicateur *Support social* occupe quant à lui une place stable pour ces deux années.

Sur l'ensemble de la période, ce sont les indicateurs *État de santé* et *Incapacité de travail de longue durée* qui ont joué un rôle central dans l'évolution de l'indicateur composite. L'indicateur *Privation matérielle sévère* est resté relativement stable à partir de 2009. L'indicateur *Support social* a quant à lui parfois joué un rôle d'amortisseur lorsque l'indicateur de santé a baissé (notamment 2013 et 2014).

### e. Cinquième quintile de revenu

Tout comme la catégorie des 65 ans et plus, l'indicateur composite pour le dernier quintile de revenu n'est composé que des indicateurs *État de santé* et *Support social*. Entre 2005 et 2017, il n'y a pas de tendance significative qui se dégage. Le niveau de l'indicateur en 2017 dépasse celui de 2005. Tout comme pour les Belges de 65 et plus, c'est en 2017 que l'indicateur de bien-être est à son niveau maximal.



L'évolution de l'indicateur diffère de celle observée au niveau national. Après une hausse importante entre 2005 et 2006, l'indicateur composite reste relativement stable jusqu'en 2012. Entre 2012 et 2013, l'indicateur diminue sensiblement pour se retrouver à son point le plus bas. Il augmente ensuite et, malgré une relative stabilité entre 2014 et 2016, se trouve à son niveau le plus élevé en 2017.

À l'inverse des indicateurs des catégories précédentes, la composition de l'indicateur de bien-être en 2005 et en 2017 est stable ; la santé occupant toujours une place prépondérante.

Sans surprise, c'est *État de santé* qui détermine avant tout le bien-être des Belges avec les revenus les plus élevés. Ainsi, la forte baisse de bien-être enregistrée entre 2012 et 2013 découle du fait qu'en 2013 l'indicateur de santé est à son point le plus bas. Entre 2015 et 2016, l'indicateur *Support social* a pu compenser la détérioration de l'indicateur *État de santé*. À l'inverse des autres quintiles, l'état de santé de personnes reprises sous ce quintile est meilleur en 2017 qu'en 2005. C'est d'ailleurs en 2017 que l'indicateur *État de santé* étant à son point le plus élevé.

## 6. Conclusions

Dans le cadre des travaux sur les indicateurs complémentaires au PIB, le BFP a poursuivi ses recherches afin de proposer des indicateurs composites pour mesurer le bien-être en Belgique. Ceux-ci permettent de synthétiser les principales composantes du bien-être et du développement de la société. Les premières recherches ont porté sur la construction d'un indicateur pour mesurer le bien-être « *actuel* » en Belgique (soit la dimension *Ici et maintenant* du développement durable).

À partir d'une analyse statistique des déterminants du bien-être en Belgique, un indicateur composite de bien-être (*Bien être ici et maintenant* – BE<sub>IM</sub>) a été présenté dans le rapport 2018. Cet indicateur mesure l'évolution du bien-être moyen en Belgique entre 2005 et 2017. Il est composé de six indicateurs qui mesurent les principales composantes du bien-être, à savoir : la santé, le niveau de vie, la vie en société, le travail et l'éducation. Son analyse indique que le bien-être en Belgique a dans un premier temps augmenté, pour se situer en 2008 à son niveau le plus haut. À partir de 2008, soit au moment du déclenchement de la crise économique et financière, le bien-être des Belges diminue de manière importante. Cette diminution est essentiellement due à une détérioration de l'état de santé des Belges, en particulier la santé mentale. À partir de 2016, le bien-être augmente mais pas de manière suffisante que pour revenir au niveau atteint avant la crise.

S'il permet de mesurer l'évolution du bien-être moyen en Belgique, l'indicateur BE<sub>IM</sub> ne donne pas d'information quant à la répartition du bien-être au sein de la population. L'analyse de l'indicateur *Satisfaction dans la vie* provenant de l'enquête EU-SILC 2013 montre que les niveaux de bien-être en Belgique sont hétérogènes et qu'il existe d'importantes inégalités de bien-être au sein de la population. À partir de ce constat, le BFP a développé onze nouveaux indicateurs composites pour mesurer l'évolution du bien-être pour les femmes et les hommes, quatre catégories d'âge (16-25 ans, 25-49 ans, 50-64 ans et 65 ans et plus) et cinq catégories (quintiles) de revenu. La construction des indicateurs repose sur une méthodologie identique à celle utilisée pour l'indicateur BE<sub>IM</sub>. Dans un premier temps, les déterminants du bien-être spécifiques à chaque catégorie ont été recherchés. Il en ressort que pour toutes les catégories, la santé est le principal déterminant du bien-être. En ce qui concerne les autres composantes du bien-être, les résultats sont plus hétérogènes. Ceci indique donc que les déterminants d'une catégorie n'ont pas la même importance dans d'autres catégories. En conséquence, la composition des indicateurs de bien-être diffère d'une catégorie à une autre. À partir des résultats de l'analyse, des pondérations spécifiques à chaque catégorie ont été attribuées aux indicateurs qui compose les indicateurs de bien-être.

Le tableau 11 propose une synthèse de l'évolution des indicateurs composites pour les différentes catégories de la population belge. Il ressort du tableau que pour les Belges âgés de moins de 65 ans la tendance du bien-être entre 2005 et 2017 est à la baisse (deuxième colonne du tableau 11). À l'inverse, la tendance est à la hausse pour les Belges les plus âgés. Pour les autres catégories, les données n'indiquent pas de tendance statistiquement significative.

Lorsque l'on se penche sur les niveaux atteints par les indicateurs, des similarités apparaissent entre les femmes et les hommes, ce qui n'est pas le cas pour les autres catégories (colonnes 3 et 4 du tableau 11). En 2017, le niveau de bien-être des femmes et des hommes est au-dessus du niveau de 2005, mais il reste

en deçà du niveau mesuré avant la crise économique et financière. Pour les catégories d'âge, le niveau de bien des Belges de moins de 65 ans est en dessous de celui observé en début de période alors que celui des 65 ans et plus est au-dessus. La baisse de bien-être est particulièrement marquée pour les 25-64 ans qui constituent la principale force de travail de l'économie. C'est en 2017 que le bien-être des Belges les plus âgés est à son niveau maximum. Pour les quintiles de revenu, on note également des différences importantes entre deux groupes de quintile. D'un côté les Belges avec les revenus les plus faibles (premier et second quintiles) et les plus élevés (dernier quintile) ont vu leur niveau de bien-être augmenté sur la période 2005-2017. C'est particulièrement le cas des Belges qui ont les revenus les plus élevés, soit ceux repris dans le dernier quintile. D'un autre côté, le niveau de bien-être des Belges ayant des revenus moyens (troisième et quatrième quintiles) a baissé entre 2005 et 2017.

**Tableau 11 Analyse de l'évolution des indicateurs composites de bien-être et de l'indicateur qui mesure l'état de santé pour différentes catégories**

Catégories	Tendance 2005-2017	Niveau 2005-2017	Niveau 2008-2017	Minimum	Maximum	Niveau Indicateur État de santé 2005-2017
<b>Belgique</b>	ns	+	-	2011	2008	-
<b>Genre</b>						
Femmes	ns	+	-	2016	2012	-
Hommes	ns	+	-	2011	2007	-
<b>Âge</b>						
< 25 ans	-	-	-	2014	2011	-
25-49 ans	-	-	-	2013	2005	-
50-64 ans	-	-	-	2015	2007	+
> 64 ans	+	+	+	2011	2017	+
<b>Revenu</b>						
1er quintile	ns	+	+	2015	2017	-
2ème quintile	ns	+	-	2010	2009	-
3ème quintile	ns	-	-	2017	2007	-
4ème quintile	ns	-	-	2017	2006	+
5ème quintile	ns	+	+	2013	2017	+

Source : calculs BFP à partir des données Eurostat (2018), ICN (2018), INAMI (2018), ONSS (2018) et Statistics Belgium(2018).

Note : + = évolution positive, - = évolution négative et ns = tendance non significative

En Belgique, le niveau maximum de bien-être est mesuré en 2008, soit avant l'avènement de la crise (colonne 5 et 6 du tableau 11). Pour la moitié des catégories analysées, ce niveau est mesuré avant 2008. Sont concernés, les hommes, les Belges âgés de 25 à 64 ans et les quintiles 3 et 4. Pour l'autre moitié, ce niveau est mesuré après 2008. Il s'agit des femmes, des 16-24 ans et des 65 ans et plus, et des quintiles 1, 2 et 5.

L'état de santé des Belges en 2017 est en général moins bon qu'en 2005 (dernière colonne du tableau 11). Font exception, les Belges de 50 ans et plus (les deux dernières catégories d'âge) et ceux ayant les revenus les plus élevés (les deux derniers quintiles de revenu).

En combinant les résultats repris dans la troisième colonne du tableau (niveau 2005-2017) avec ceux sur la santé, tant pour les femmes que les hommes ainsi que les Belges ayant les revenus les plus bas (deux premiers quintiles de revenu), la détérioration de l'état de santé a été compensée par une hausse d'autres indicateurs d'ordre socio-économiques. Il s'agit particulièrement d'une hausse des indicateurs mesurant le niveau de vie (indicateur *Privation matérielle sévère*) et le niveau d'éducation (indicateur *Décrochage scolaire*).

De manière générale, l'analyse des différents indicateurs composites indique que l'évolution du bien-être pour les personnes de 65 ans et plus ainsi que pour celles du dernier quintile de revenu est favorable puisqu'aucune évolution négative ne ressort du tableau pour ces deux catégories. À l'inverse, la situation est particulièrement préoccupante pour les personnes de moins de 50 ans et celles reprises dans le troisième quintile de revenu. Pour ces catégories, les évolutions reprises dans le tableau sont toutes négatives. Les résultats sont plus mitigés pour les autres catégories, même si le niveau de bien-être observé en 2017 dépasse celui de 2005 pour les femmes et les hommes ainsi que pour les Belges disposant des revenus les plus faibles (deux premiers quintiles de revenu).

Si ces indicateurs permettent de mesurer l'évolution du bien-être pour différentes catégories de la population, certaines limites sont à pointer. Premièrement, les indicateurs proposés par le BFP mesurent une partie du bien-être : entre 19 % et 34 % des variations observées lorsque le bien-être est mesuré par la satisfaction dans la vie dans l'enquête EU-SILC. Une large part des variations du bien-être est due aux gènes et aux traits caractéristiques. Deuxièmement, l'évolution des indicateurs de bien-être dépend de l'évolution de leurs composantes. Or certains indicateurs n'ont que deux composantes avec un pondération élevée attribuée à la santé. Dans ce cas, l'évolution du bien-être dépend principalement de l'évolution des indicateurs de santé. C'est par exemple le cas de l'indicateur de bien-être des 65 ans et plus et du dernier quintile de revenu. Troisièmement, le fait d'utiliser des indicateurs synthétiques de type composite limite la comparaison possible entre ces indicateurs. Ceci tient notamment au fait que la procédure de normalisation, à la fois des composantes des indicateurs de bien-être ainsi que leurs pondérations, se fait séparément au sein de chaque catégorie. Ainsi par exemple, dans un indicateur de bien-être qui a deux composantes la santé aura une pondération relativement plus élevée que dans un indicateur qui en a cinq. Enfin, tout comme l'indicateur  $BE_{IM}$ , les indicateurs de bien-être permettent une certaine substitution entre leurs composantes. De ce fait, une baisse de certaines composantes du bien-être peut-être compensée par une hausse d'autres composantes.

La recherche d'indicateurs synthétiques pour mesurer le bien-être s'est dans un premier temps focalisé sur la première dimension du développement durable : *Ici et maintenant*. Les prochains travaux du BFP porteront sur la seconde dimension : *Plus tard*. L'objectif sera de développer un indicateur pour mesurer le bien-être des futures générations et ainsi de pouvoir confronter son évolution avec les indicateurs présentés dans ce *Working Paper*.

## 7. Bibliographie

- Bartels, M. (2015), *Genetics of Wellbeing and Its Components Satisfaction with Life, Happiness, and Quality of Life: A Review and Meta-analysis of Heritability Studies*. Behavior Genetics. 45(2), 137-156.
- Chambre des représentants de Belgique (2016), *Indicateurs complémentaires au PIB*, DOC 54 1695/001, [www.lachambre.be](http://www.lachambre.be) (consulté le 07/12/2018).
- Eurostat (2016), Analytical report on subjective well-being (2016 edition). Luxembourg: Publications Office of the European Union, <http://ec.europa.eu/eurostat> (consulté le 31/01/2019).
- Eurostat (2017), *Statistics explained, Glossary: Minimum European Health Module (MEHM)*, [http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Glossary:Minimum\\_European\\_Health\\_Module\\_\(MEHM\)](http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Glossary:Minimum_European_Health_Module_(MEHM)) (consulté le 07/12/2018).
- Ferrer-i Carbonell, A. & Frijters, P. (2004). *How important is methodology for the estimates of the determinants of happiness?* The Economic Journal, 114, 641-659.
- Gisle L. (2014), *Santé mentale*. Dans : Van der Heyden J., Charafeddine R. (2014), *Enquête de santé 2013. Rapport 1: Santé et Bien-être*. WIV-ISP, Bruxelles.
- ICN, Institut des Comptes nationaux (2018), communication directe.
- ICN/BFP (2017), *Rapport sur les indicateurs complémentaires au PIB*, [www.plan.be](http://www.plan.be).
- ICN/BFP (2018), *Rapport sur les indicateurs complémentaires au PIB*, [www.plan.be](http://www.plan.be).
- ICN/BFP (2019), *Rapport sur les indicateurs complémentaires au PIB*, [www.plan.be](http://www.plan.be).
- ICN/BFP (2019), *Banque de données des indicateurs complémentaires au PIB*, Institut des comptes nationaux/Bureau fédéral du Plan, [www.plan.be](http://www.plan.be).
- INAMI, Institut national d'assurance maladie-invalidité (2018), communication directe.
- ONSS, Office national de Sécurité sociale (2018), communication directe.
- Joskin, A. (2017), *Qu'est-ce qui compte pour les Belges ? Analyse des déterminants du bien-être individuel en Belgique*, Bureau fédéral du Plan, Working Paper 4-17, juin 2017.
- Joskin, A. (2018), *Mesurer le bien-être en Belgique: construction d'un indicateur composite pour mesurer le bien-être actuel des Belges*, Bureau fédéral du Plan, Working Paper 2-18, février 2018.
- OECD (2018), *Health at a Glance: Europe 2018: State of Health in the EU Cycle*, OECD Publishing, Paris. [https://doi.org/10.1787/health\\_glance\\_eur-2018-en](https://doi.org/10.1787/health_glance_eur-2018-en) (consulté le 25/10/2018).
- Statistics Belgium (2018), communication directe.
- Gallup World Poll (2018), sur la base de Helliwell, J., Layard, R. & Sachs, J. (2018), *World Happiness Report 2018*, New York: Sustainable Development Solutions Network.

## 8. Annexes

**Tableau 12 Déterminants du bien-être pour les femmes et les hommes en Belgique - coefficients des régressions linéaires (méthode des moindres carrés ordinaire)**  
*Standard errors in parentheses \* p<0,05, \*\* p<0,01, \*\*\* p<0,001*

Composantes	Variables	Catégories	
		Hommes	Femmes
<b>Caractéristiques démographiques</b>			
	Âge	-0,0180*	-0,0245**
		(-0,00866)	(-0,00801)
	Âge <sup>2</sup>	0,000207*	0,000289***
		(-0,000091)	(-0,0000814)
	Statut civil officiel (réf. Marié(e))		
	Jamais marié(e)	-0,154**	-0,159**
		(-0,0577)	(-0,0585)
	Séparé(e)	0,176	0,119
		(-0,313)	(-0,195)
	Veuf(ve)	-0,168	-0,350***
		(-0,127)	(-0,0904)
	Divorcé(e)	-0,123	-0,201**
		(-0,0766)	(-0,0698)
	Composition du ménage (ref. Isolé)		
	Deux adultes (< 65 ans)	0,200**	0,185*
		(-0,0716)	(-0,0768)
	Deux adultes (au moins un à > 65 ans)	0,183*	0,159
		(-0,0899)	(-0,0845)
	Trois adultes ou plus	0,228**	0,117
		(-0,0876)	(-0,091)
	Seul(e) avec enfant(s)	0,126	-0,0159
		(-0,137)	(-0,0926)
	Deux adultes avec 1 enfant	0,321***	0,222**
		(-0,081)	(-0,0846)
	Deux adultes avec 2 enfants	0,304***	0,13
		(-0,0814)	(-0,084)
	Deux adultes avec 3 enfants	0,197*	0,156
		(-0,0964)	(-0,104)
	Trois adultes ou plus, avec enfant(s)	0,178	0,138
		(-0,0959)	(-0,099)
	Indéterminé	-0,496*	-0,644***
		(-0,221)	(-0,193)
	Région de résidence (ref. Région de Bruxelles Capitale)		
	Flandre	0,184**	0,210**
		(-0,0602)	(-0,0684)
	Wallonie	0,0886	0,144*
		(-0,0636)	(-0,0713)
<b>Niveau de vie</b>			
	Revenu équivalent (ln)	0,277***	0,288***
		(-0,061)	(-0,0528)
	Être en état de privation matérielle sévère	-0,681***	-0,661***
		(-0,132)	(-0,131)
	Être sous le seuil de pauvreté	-0,0738	0,081
		(-0,0793)	(-0,0794)
	Être locataire	-0,0819	-0,132*
		(-0,0526)	(-0,0523)

Composantes	Variables	Catégories		
		Hommes	Femmes	
Travail	Statut socio-économique (ref. Salarié(e) à temps plein)			
	Salarié(e) à temps partiel	0,142 (-0,0768)	-0,0431 (-0,0481)	
	Indépendant(e) à temps plein	-0,139* (-0,0708)	-0,0283 (-0,0921)	
	Indépendant(e) à temps partiel	0,258 (-0,214)	-0,114 (-0,199)	
	Chômeur(se)	-0,302** (-0,0971)	-0,00429 (-0,092)	
	Élève, étudiant(e) ou en formation prof. non rémunérée	0,0817 (-0,104)	0,0343 (-0,101)	
	Pensionné(e)	0,0983 (-0,0755)	-0,0787 (-0,0737)	
	Incapacité permanente de travail	-0,346** (-0,132)	-0,541*** (-0,142)	
	Au foyer	-0,446 (-0,284)	0,0433 (-0,0814)	
	Autres inactifs	-0,175 (-0,22)	-0,229 (-0,16)	
	Éducation	Niveau de formation atteint (ref. diplôme secondaire supérieur)		
		Sans diplôme	-0,232 (-0,19)	-0,417* (-0,176)
		Diplôme primaire	0,0898 (-0,0739)	-0,0248 (-0,0759)
		Diplôme secondaire inférieur	0,0809 (-0,0547)	0,0062 (-0,0577)
Diplôme d'études supérieures non universitaires		0,105 (-0,0849)	0,104 (-0,0906)	
Diplôme d'études supérieures universitaires		0,0451 (-0,0427)	0,0115 (-0,045)	
Santé	Évaluation de son état de santé (ref. Bon état de santé)			
	Très bon état de santé	0,359*** (-0,0394)	0,359*** (-0,0414)	
	État de santé ni bon ni mauvais	-0,344*** (-0,0536)	-0,451*** (-0,0531)	
	État de santé mauvais	-1,125*** (-0,108)	-1,237*** (-0,101)	
	État de santé très mauvais	-1,351*** (-0,299)	-1,862*** (-0,304)	
Vie en société	Ne pas avoir de personne à qui se confier	-0,210** (-0,0815)	-0,336** (-0,103)	
	Ne pas avoir une personne à qui demander de l'aide	-0,332*** (-0,0832)	-0,15 (-0,0868)	
	Confiance envers les autres	0,0687*** (-0,0117)	0,0757*** (-0,0119)	
	Sentiment d'insécurité	-0,0534 (-0,0287)	-0,00154 (-0,0248)	
	Confiance envers les institutions	0,0491*** (-0,0125)	0,0468*** (-0,0132)	
	Constante	5,111*** (-0,678)	5,088*** (-0,6)	
	N	4469	4801	
R <sup>2</sup>	0,294	0,312		
R <sup>2</sup> adj.	0,287	0,306		

Source : calculs BFP à partir des données de l'enquête EU-SILC 2013

**Tableau 13 Déterminants du bien-être pour quatre catégories d'âge en Belgique - coefficients des régressions linéaires (méthode des moindres carrés ordinaire)**  
*Standard errors in parentheses \* p<0,05, \*\* p<0,01, \*\*\* p<0,001*

Composantes	Variables	Catégories			
		16-24 ans	25-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus
<b>Caractéristiques démographiques</b>					
	Age	0,149 (-0,46)	-0,079* (-2,40)	0,248 (-1,55)	-0,082 (-0,65)
	Age <sup>2</sup>	-0,0045 (-0,57)	0,0010* (-2,29)	-0,0020 (-1,44)	0,0006 (-0,69)
	Genre	0,030 (-0,34)	0,003 (-0,06)	-0,045 (-0,82)	-0,109 (-1,71)
	Statut civil officiel (réf. Marié(e))				
	Jamais marié(e)	-0,649*** (-3,51)	-0,129** (-2,74)	-0,174 (-1,55)	0,034 (-0,22)
	Séparé(e)	-1,631*** (-4,03)	0,422* (-1,97)	-0,559 (-1,64)	0,624 (-1,45)
	Veuf(ve)	- (-)	-0,582* (-2,27)	-0,506*** (-4,20)	-0,112 (-0,89)
	Divorcé(e)	-0,061 (-0,13)	-0,169* (-2,10)	-0,192* (-2,20)	-0,052 (-0,37)
	Composition du ménage (ref. Isolé)				
	Deux adultes (< 65 ans)	-0,081 (-0,40)	0,267*** (-3,31)	0,129 (-1,39)	- (-)
	Deux adultes (au moins un à > 65 ans)	-0,180 (-0,34)	0,380 (-1,23)	-0,010 (-0,08)	0,276* (-2,37)
	Trois adultes ou plus	-0,098 (-0,45)	0,425*** (-3,37)	0,114 (-1,03)	0,109 (-0,70)
	Seul(e) avec enfant(s)	-0,500* (-2,42)	0,172 (-1,61)	0,109 (-0,62)	-1,029 (-1,24)
	Deux adultes avec 1 enfant	-0,360 (-1,63)	0,442*** (-5,81)	0,176 (-1,43)	-0,488 (-1,75)
	Deux adultes avec 2 enfants	-0,524* (-2,43)	0,380*** (-4,93)	0,307* (-2,13)	0,836** (-2,59)
	Deux adultes avec 3 enfants	-0,532* (-2,41)	0,396*** (-4,28)	0,031 (-0,19)	-0,414 (-0,96)
	Trois adultes ou plus, avec enfant(s)	-0,480* (-2,30)	0,294** (-2,77)	0,216 (-1,70)	0,387 (-1,63)
	Indéterminé	-1,001** (-3,27)	-0,628** (-2,77)	-0,564* (-2,50)	0,339 (-0,47)
	Région de résidence (ref. Région de Bruxelles Capitale)				
	Flandre	-0,085 (-0,65)	0,174** (-2,59)	0,401*** (-4,27)	0,141 (-1,24)
	Wallonie	0,015 (-0,12)	0,109 (-1,53)	0,317** (-3,28)	-0,015 (-0,13)
<b>Niveau de vie</b>					
	Revenu équivalent (ln)	0,246 (-1,72)	0,412*** (-6,70)	0,259*** (-3,50)	0,128 (-1,59)
	Être en état de privation matérielle sévère	-0,436 (-1,96)	-0,701*** (-5,28)	-0,719*** (-3,76)	-0,496 (-1,44)
	Être sous le seuil de pauvreté	-0,014 (-0,08)	0,055 (-0,51)	-0,005 (-0,05)	-0,095 (-0,96)
	Être locataire	-0,142 (-1,15)	-0,130* (-2,43)	-0,005 (-0,06)	-0,185* (-2,08)
<b>Travail</b>					
	Statut socio-économique (ref. Salarié(e) à temps plein)				
	Salarié(e) à temps partiel	-0,131 (-0,80)	-0,024 (-0,47)	0,061 (-0,90)	0,017 (-0,02)

Composantes	Variables	Catégories			
		16-24 ans	25-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus
	Indépendant(e) à temps plein	-0,721 -(1,44)	-0,091 -(1,30)	-0,109 -(1,11)	0,906 -(1,32)
	Indépendant(e) à temps partiel	0,132 -(0,50)	-0,051 -(0,28)	-0,037 -(0,11)	0,103 -(0,14)
	Chômeur(se)	-0,474* -(2,32)	-0,073 -(0,79)	-0,108 -(0,97)	0,584 -(0,73)
	Élève, étudiant(e) ou en formation prof, non rémunérée	0,134 -(0,87)	0,375 -(1,67)	- -	-2,174*** -(3,50)
	Pensionné(e)	-0,404 -(0,78)	-0,060 -(0,27)	0,003 -(0,05)	0,001 (0,00)
	Incapacité permanente de travail	-1,753*** -(4,85)	-0,433** -(2,87)	-0,416** -(3,03)	-0,495 -(0,51)
	Au foyer	-0,352 -(1,11)	0,032 -(0,24)	0,173 -(1,67)	0,075 -(0,12)
	Autres inactifs	0,287 -(0,95)	-0,287 -(1,53)	-0,251 -(0,85)	0,139 -(0,21)
Éducation	Niveau de formation atteint (ref. diplôme secondaire supérieur)				
	Sans diplôme	-0,684* -(2,07)	-0,468 -(1,86)	-0,366 -(1,49)	-0,105 -(0,48)
	Diplôme primaire	-0,158 -(0,66)	-0,174 -(1,21)	0,030 -(0,33)	0,078 -(0,92)
	Diplôme secondaire inférieur	0,017 -(0,13)	0,176* -(2,24)	0,042 -(0,61)	-0,080 -(0,99)
	Diplôme d'études supérieures non universitaires	0,317 -(1,35)	0,120 -(1,54)	0,003 -(0,02)	0,056 -(0,31)
	Diplôme d'études supérieures universitaires	0,003 -(0,02)	0,021 -(0,47)	0,030 -(0,50)	0,017 -(0,21)
Santé	Évaluation de son état de santé (ref. Bon état de santé)				
	Très bon état de santé	0,284** -(3,24)	0,357*** -(9,09)	0,359*** -(5,92)	0,441*** -(5,59)
	État de santé ni bon ni mauvais	-0,440* -(2,16)	-0,384*** -(5,38)	-0,370*** -(5,84)	-0,395*** -(5,96)
	État de santé mauvais	-1,474** -(2,66)	-1,134*** -(7,76)	-1,192*** -(9,24)	-1,183*** -(10,02)
	État de santé très mauvais	- -	-1,816*** -(4,35)	-1,742*** -(5,38)	-1,189** -(3,14)
Vie en société	Ne pas avoir de personne à qui se confier	-0,889 -(1,86)	-0,396** -(3,28)	-0,117 -(1,18)	-0,160 -(1,43)
	Ne pas avoir une personne à qui demander de l'aide	-0,602* -(2,03)	-0,137 -(1,27)	-0,307** -(2,97)	-0,249* -(2,22)
	Confiance envers les autres	0,075** -(2,72)	0,069*** -(5,72)	0,076*** -(4,42)	0,076*** -(4,13)
	Sentiment d'insécurité	-0,030 -(0,54)	-0,037 -(1,23)	-0,013 -(0,37)	-0,020 -(0,50)
	Confiance envers les institutions	0,102** -(3,04)	0,030* -(2,24)	0,071*** -(3,97)	0,040* -(1,98)
	Constante	5,938 -(1,62)	4,928*** -(5,73)	-3,039 -(0,67)	9,351 -(1,92)
N		779	3810	2602	2079
R <sup>2</sup>		0,315	0,348	0,340	0,224
R <sup>2</sup> adj.		0,275	0,340	0,329	0,207

Source : calculs BFP à partir des données de l'enquête EU-SILC 2013.

**Tableau 14 Déterminants du bien-être pour cinq catégories (quintiles) de revenu équivalent en Belgique - coefficients des régressions linéaires (méthode des moindres carrés ordinaire)**  
*Standard errors in parentheses \* p<0,05, \*\* p<0,01, \*\*\* p<0,001*

Composantes	Variables	Catégories				
		1er Quintile	2ème	3ème	4ème	5ème
<b>Caractéristiques démographiques</b>						
	Âge	-0,017	-0,018	-0,011	-0,019	-0,038**
		-(1,22)	-(1,37)	-(0,86)	-(1,28)	-(2,69)
	Âge <sup>2</sup>	0,000248	0,000204	0,000167	0,000157	0,000438**
		-(1,91)	-(1,64)	-(1,28)	-(0,96)	-(2,80)
	Genre	0,067	-0,150*	-0,004	-0,081	0,023
		-(0,81)	-(2,25)	-(0,07)	-(1,41)	-(0,46)
	Statut civil officiel (réf. Marié(e))					
	Jamais marié(e)	-0,181	-0,146	-0,175*	-0,213**	-0,089
		-(1,35)	-(1,34)	-(2,00)	-(2,62)	-(1,46)
	Séparé(e)	0,605	0,32	-0,934**	-1,381**	0,859**
		-(1,81)	-(1,04)	-(2,64)	-(2,69)	-(2,86)
	Veuf(ve)	-0,441*	-0,130	-0,383**	-0,340	-0,464
		-(2,58)	-(0,82)	-(2,75)	-(1,96)	-(1,96)
	Divorcé(e)	-0,143	-0,093	-0,308**	-0,310**	-0,044
		-(1,05)	-(0,75)	-(2,64)	-(2,97)	-(0,49)
	Composition du ménage (ref. Isolé)					
	Deux adultes (< 65 ans)	0,249	0,025	0,471***	-0,046	0,274**
		-(1,77)	-(0,19)	-(4,30)	-(0,41)	-(2,74)
	Deux adultes (au moins un à > 65 ans)	0,040	0,284*	0,271	0,047	0,183
		-(0,28)	-(2,06)	-(1,93)	-(0,32)	-(1,34)
	Trois adultes ou plus	0,385	0,262	0,252	0,044	0,118
		-(1,90)	-(1,71)	-(1,71)	-(0,36)	-(0,97)
	Seul(e) avec enfant(s)	0,225	-0,081	0,134	-0,11	-0,348
		-(1,45)	-(0,62)	-(0,90)	-(0,59)	-(1,20)
	Deux adultes avec 1 enfant	0,352	0,189	0,224	0,049	0,470***
		-(1,89)	-(1,32)	-(1,86)	-(0,44)	-(4,35)
	Deux adultes avec 2 enfants	0,329	0,161	0,338**	-0,147	0,411***
		-(1,92)	-(1,08)	-(2,89)	-(1,29)	-(3,72)
	Deux adultes avec 3 enfants	0,163	0,166	0,388**	-0,046	0,291
		-(0,93)	-(1,08)	-(2,72)	-(0,36)	-(1,95)
	Trois adultes ou plus, avec enfant(s)	0,144	0,268	0,199	0,081	0,140
		-(0,67)	-(1,75)	-(1,59)	-(0,61)	-(0,96)
	Indéterminé	-0,521	-1,009*	-0,211	-0,988***	0,381
		-(1,36)	-(2,16)	-(0,80)	-(5,94)	-(0,94)
	Région de résidence (ref. Région de Bruxelles Capitale)					
	Flandre	0,229*	0,245*	0,083	0,227*	0,143
		-(2,10)	-(2,10)	-(0,90)	-(2,20)	-(1,73)
	Wallonie	0,171	0,094	-0,046	0,148	0,115
		-(1,63)	-(0,79)	-(0,47)	-(1,35)	-(1,27)
<b>Niveau de vie</b>						
	Revenu équivalent (ln)	0,310***	-0,318	0,498	0,562	0,300**
		-(3,44)	-(0,83)	-(1,31)	-(1,55)	-(2,82)
	Être en état de privation matérielle sévère	-0,673***	-0,518*	-0,674*	-0,934*	-
		-(5,66)	-(2,57)	-(2,07)	-(2,53)	-
	Être sous le seuil de pauvreté	0,173*	-	-	-	-
		-(2,16)	-	-	-	-
	Être locataire	-0,140	-0,068	-0,005	-0,162	-0,283**
		-(1,76)	-(0,91)	-(0,06)	-(1,85)	-(2,75)

Composantes	Variables	Catégories				
		1er Quintile	2ème	3ème	4ème	5ème
<b>Travail</b>						
	Statut socio-économique (ref. Salarié(e) à temps plein)					
	Salarié(e) à temps partiel	-0,263 (-1,44)	0,068 (-0,64)	-0,005 (-0,06)	0,156* (-2,28)	-0,042 (-0,59)
	Indépendant(e) à temps plein	-0,378 (-1,60)	-0,066 (-0,48)	-0,233 (-1,93)	-0,083 (-0,77)	0,116 (-1,34)
	Indépendant(e) à temps partiel	0,421* (-2,13)	0,147 (-0,31)	-0,168 (-0,48)	0,049 (-0,22)	-0,057 (-0,35)
	Chômeur(se)	-0,187 (-1,25)	-0,045 (-0,33)	-0,106 (-0,70)	-0,085 (-0,46)	-0,147 (-0,88)
	Élève, étudiant(e) ou en formation prof, non rémunérée	0,389* (-2,02)	0,196 (-1,08)	-0,010 (-0,07)	-0,120 (-0,85)	-0,088 (-0,56)
	Pensionné(e)	0,024 (-0,15)	0,057 (-0,47)	-0,131 (-1,22)	0,070 (-0,57)	-0,015 (-0,13)
	Incapacité permanente de travail	-0,37 (-1,91)	-0,316 (-1,77)	-0,602* (-2,53)	-1,060*** (-3,83)	-0,376 (-1,12)
	Au foyer	-0,010 (-0,06)	0,402** (-2,70)	-0,054 (-0,35)	-0,211 (-0,94)	-0,023 (-0,09)
	Autres inactifs	-0,265 (-1,17)	-0,346 (-1,16)	0,150 (-0,50)	0,171 (-0,49)	0,228 (-0,70)
<b>Éducation</b>						
	Niveau de formation atteint (ref. diplôme secondaire supérieur)					
	Sans diplôme	-0,334* (-1,99)	-0,670* (-2,22)	0,182 (-0,59)	-0,385 (-0,60)	- -
	Diplôme primaire	-0,017 (-0,16)	-0,001 (-0,01)	0,045 (-0,38)	0,291 (-1,90)	-0,364 (-1,39)
	Diplôme secondaire inférieur	0,164 (-1,76)	-0,077 (-1,00)	0,019 (-0,24)	-0,012 (-0,13)	0,038 (-0,36)
	Diplôme d'études supérieures non universitaires	0,470 (-1,91)	-0,080 (-0,50)	0,191 (-1,67)	0,134 (-1,24)	-0,071 (-0,60)
	Diplôme d'études supérieures universitaires	-0,061 (-0,55)	-0,034 (-0,41)	0,083 (-1,34)	0,063 (-1,05)	0,029 (-0,48)
<b>Santé</b>						
	Évaluation de son état de santé (ref. Bon état de santé)					
	Très bon état de santé	0,326** (-3,22)	0,420*** (-5,88)	0,316*** (-5,66)	0,364*** (-6,15)	0,349*** (-6,64)
	État de santé ni bon ni mauvais	-0,375*** (-4,47)	-0,447*** (-5,57)	-0,383*** (-4,56)	-0,303*** (-3,46)	-0,423*** (-5,32)
	État de santé mauvais	-1,186*** (-10,00)	-1,313*** (-9,60)	-0,723*** (-3,64)	-1,386*** (-6,38)	-1,271*** (-4,40)
	État de santé très mauvais	-1,384*** (-4,38)	-1,900*** (-4,89)	-1,911*** (-3,40)	-2,047* (-2,15)	-1,616 (-1,55)
<b>Vie en société</b>						
	Ne pas avoir de personne à qui se confier	-0,338* (-2,57)	-0,286* (-2,06)	-0,115 (-0,76)	-0,326* (-2,58)	-0,278 (-1,83)
	Ne pas avoir une personne à qui demander de l'aide	-0,304** (-2,61)	-0,182 (-1,34)	-0,191 (-1,39)	-0,224 (-1,86)	-0,14 (-0,99)
	Confiance envers les autres	0,097*** (-4,61)	0,070*** (-3,95)	0,087*** (-4,90)	0,047** (-2,82)	0,051** (-2,69)
	Sentiment d'insécurité	-0,042 (-0,90)	-0,016 (-0,42)	0,014 (-0,37)	-0,104* (-2,29)	-0,023 (-0,58)
	Confiance envers les institutions	0,066** (-3,11)	0,050** (-2,69)	0,038 (-1,89)	0,047* (-2,49)	0,024 (-1,20)
	Constante	4,298*** (-4,28)	11,02** (-2,89)	2,287 (-0,60)	2,999 (-0,79)	5,473*** (-4,68)
N		1854	1853	1855	1854	1854
R <sup>2</sup>		0,315	0,281	0,205	0,243	0,206
R <sup>2</sup> adj.		0,298	0,263	0,185	0,224	0,188

Source : calculs BFP à partir des données de l'enquête EU-SILC 2013.

**Tableau 15 Déterminants du bien-être pour les trois Régions belges - coefficients des régressions linéaires (méthode des moindres carrés ordinaire)**  
*Standard errors in parentheses \* p<0,05, \*\* p<0,01, \*\*\* p<0,001*

Composantes	Variables	Catégories		
		Bruxelles	Flandre	Wallonie
<b>Caractéristiques démographiques</b>				
	Âge	-0,0738*** -(0,02)	-0,0089 -(0,01)	-0,0236* -(0,01)
	Âge <sup>2</sup>	0,000676*** (0,00)	0,00015 (0,00)	0,000287** (0,00)
	Genre	-0,0108 -(0,08)	-0,0331 -(0,04)	-0,024 -(0,05)
	Statut civil officiel (réf. Marié(e))			
	Jamais marié(e)	-0,225 -(0,12)	-0,132* -(0,05)	-0,146* -(0,07)
	Séparé(e)	0,242 -(0,45)	-0,061 -(0,38)	0,157 -(0,23)
	Veuf(ve)	-0,329 -(0,26)	-0,270** -(0,10)	-0,360** -(0,12)
	Divorcé(e)	-0,136 -(0,19)	-0,133 -(0,07)	-0,194* -(0,08)
	Composition du ménage (ref. Isolé)			
	Deux adultes (< 65 ans)	-0,055 -(0,16)	0,245*** -(0,07)	0,220* -(0,09)
	Deux adultes (au moins un à > 65 ans)	0,211 -(0,20)	0,199* -(0,08)	0,140 -(0,11)
	Trois adultes ou plus	0,273 -(0,22)	0,150 -(0,08)	0,261* -(0,11)
	Seul(e) avec enfant(s)	-0,196 -(0,17)	0,193 -(0,10)	-0,048 -(0,13)
	Deux adultes avec 1 enfant	-0,036 -(0,16)	0,330*** -(0,08)	0,372*** -(0,10)
	Deux adultes avec 2 enfants	0,097 -(0,15)	0,256** -(0,08)	0,288** -(0,10)
	Deux adultes avec 3 enfants	0,104 -(0,21)	0,198* -(0,09)	0,279* -(0,12)
	Trois adultes ou plus, avec enfant(s)	-0,113 -(0,20)	0,189* -(0,10)	0,258* -(0,11)
	Indéterminé	-0,841* -(0,34)	-0,561* -(0,26)	-0,430* -(0,17)
<b>Niveau de vie</b>				
	Revenu équivalent (ln)	0,370*** -(0,10)	0,267*** -(0,05)	0,269*** -(0,07)
	Être en état de privation matérielle sévère	-0,751*** -(0,18)	-0,891*** -(0,18)	-0,450** -(0,15)
	Être sous le seuil de pauvreté	-0,190 -(0,15)	0,067 -(0,08)	0,028 -(0,09)
	Être locataire	-0,018 -(0,09)	-0,120* -(0,05)	-0,135* -(0,06)

Composantes	Variables	Catégories		
		Bruxelles	Flandre	Wallonie
<b>Travail</b>				
	Statut socio-économique (ref. Salarié(e) à temps plein)			
	Salarié(e) à temps partiel	-0,128 -(0,15)	0,046 -(0,05)	-0,056 -(0,07)
	Indépendant(e) à temps plein	-0,320* -(0,16)	-0,026 -(0,07)	-0,201 -(0,12)
	Indépendant(e) à temps partiel	0,898 -(0,74)	-0,210 -(0,22)	0,061 -(0,18)
	Chômeur(se)	-0,053 -(0,18)	-0,151 -(0,09)	-0,215 -(0,11)
	Élève, étudiant(e) ou en formation prof. non rémunérée	0,009 -(0,19)	0,166 -(0,10)	-0,085 -(0,13)
	Pensionné(e)	-0,0531 -(0,17)	0,0158 -(0,07)	-0,0107 -(0,09)
	Incapacité permanente de travail	-0,587 -(0,37)	-0,516*** -(0,14)	-0,351* -(0,15)
	Au foyer	-0,016 -(0,18)	0,109 -(0,10)	0,026 -(0,13)
	Autres inactifs	-0,540 -(0,30)	-0,191 -(0,18)	0,014 -(0,23)
<b>Éducation</b>				
	Niveau de formation atteint (ref. diplôme secondaire supérieur)			
	Sans diplôme	-0,162 -(0,27)	-0,292 -(0,22)	-0,414* -(0,19)
	Diplôme primaire	0,275 -(0,19)	0,077 -(0,07)	-0,115 -(0,09)
	Diplôme secondaire inférieur	0,097 -(0,15)	0,026 -(0,05)	0,016 -(0,07)
	Diplôme d'études supérieures non universitaires	0,266 -(0,19)	0,105 -(0,07)	0,100 -(0,14)
	Diplôme d'études supérieures universitaires	0,194 -(0,10)	0,012 -(0,04)	0,019 -(0,06)
<b>Santé</b>				
	Évaluation de son état de santé (ref. Bon état de santé)			
	Très bon état de santé	0,338** -(0,11)	0,367*** -(0,04)	0,339*** -(0,05)
	État de santé ni bon ni mauvais	-0,150 -(0,13)	-0,380*** -(0,05)	-0,498*** -(0,06)
	État de santé mauvais	-1,128*** -(0,22)	-1,248*** -(0,12)	-1,131*** -(0,10)
	État de santé très mauvais	-1,190 -(0,67)	-1,568*** -(0,32)	-1,795*** -(0,32)
<b>Vie en société</b>				
	Ne pas avoir de personne à qui se confier	-0,213 -(0,20)	-0,300** -(0,11)	-0,253** -(0,09)
	Ne pas avoir une personne à qui demander de l'aide	-0,093 -(0,19)	-0,275** -(0,09)	-0,268** -(0,09)
	Confiance envers les autres	0,034 -(0,03)	0,077*** -(0,01)	0,073*** -(0,01)
	Sentiment d'insécurité	-0,004 -(0,06)	-0,075** -(0,03)	0,031 -(0,03)
	Confiance envers les institutions	0,076** -(0,03)	0,020 -(0,01)	0,080*** -(0,02)
	Constante	5,366*** -(1,20)	5,399*** -(0,59)	5,193*** -(0,81)
	N	1175	5135	2960
	R <sup>2</sup>	0,309	0,272	0,316
	R <sup>2</sup> adj.	0,282	0,266	0,306

Source : calculs BFP à partir des données de l'enquête EU-SILC 2013.